

**ERICH FRITZ
HANS KÄHLICH
PASCAL KAUFFMANN
ALAIN LAMASSOURE
CHRISTOPHE RIBOULET
HENRIK UTERWEDDE**



DIE EUROPÄISCHE WIRTSCHAFT UND DIE GLOBALISIERUNG: HERAUSFORDERUNGEN ZUM JAHRESBEGINN 2011

REFERATE DES 6. DEUTSCH-FRANZÖSISCHEN
DIALOGS ÜBER EUROPA IN BORDEAUX
AM 14. JANUAR 2011

L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE ET LA MONDIALISATION : DÉFIS À L'AUBE DE 2011

ACTES DU 6ÈME DIALOGUE FRANCO-ALLEMAND
DE BORDEAUX SUR L'EUROPE
LE 14 JANVIER 2011

**KAS PUBLIKATION
DEUTSCH-FRANZÖSISCHER DIALOG
HEFT NR. 5
PARIS 2011**

DIE EUROPÄISCHE WIRTSCHAFT UND DIE GLOBALISIERUNG: HERAUSFORDERUNGEN ZUM JAHRESBEGINN 2011

REFERATE DES 6. DEUTSCH-FRANZÖSISCHEN DIALOGS ÜBER
EUROPA IN BORDEAUX AM 14. JANUAR 2011

L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE ET LA MONDIALISATION : DÉFIS À L'AUBE DE 2011

ACTES DU 6^{ÈME} DIALOGUE FRANCO-ALLEMAND DE BORDEAUX
SUR L'EUROPE LE 14 JANVIER 2011



Konrad
Adenauer
Stiftung



bordeaux

Académie franco-allemande des relations internationales de Bordeaux



GOETHE-INSTITUT
BORDEAUX

IMPRESSUM / CRÉDITS :

Veröffentlicht von /

Publié par : Auslandsbüro der Konrad-Adenauer-Stiftung
 (KAS) in Frankreich / Bureau de la Fondation
 Konrad Adenauer en France
 15 bis, rue de Maignan | F-75008 Paris
 www.kas.de/paris
 © Konrad-Adenauer-Stiftung

Verantwortlich /

Coordination : Jörg Wolff | Konrad-Adenauer-Stiftung | Paris

Redaktion /

Rédaction : Mathilde Durand | Konrad-Adenauer-Stiftung | Paris

Layout :

Thomas Scheufler | Kulturmanagement | Dresden
www.ts-kulturmanagement.de

1. Auflage / 1ère édition – März / Mars 2011

INHALT / SOMMAIRE

VORWORT	1
PRÉFACE	3
LA MONDIALISATION ET L'EUROPE : QUELLES POSITIONS EUROPÉENNES AU G8 ET AU G20 ?	
ERICH FRITZ	5
PASCAL KAUFFMANN	15
ÉQUILIBRES MONÉTAIRES GLOBAUX : L'IMPORTANCE DE L'EURO POUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE	
PASCAL KAUFFMANN	17
HENRIK UTERWEDDE	22
LES INTÉRÊTS EUROPÉENS DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE : QUELLES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES ?	
ALAIN LAMASSOURE	28
ERICH FRITZ	39
COMMENT FAIRE FACE À LA MONDIALISATION ? LE CAS DES ENTREPRISES FRANÇAISES ET ALLEMANDES	
HANS KAHLICH	45
CHRISTOPHE RIBOULET	53

VORWORT

Am 14. Januar 2011 fand der 6. Deutsch-Französische Dialog über Europa in Bordeaux zum Thema „Die europäische Wirtschaft und die Globalisierung: Herausforderungen zum Jahresbeginn 2011“ statt. Wie in den vergangenen Jahren konnte er in Partnerschaft mit der Deutsch-Französischen Akademie für internationale Beziehungen von Bordeaux, dem Goethe-Institut-Bordeaux und der Stadt Bordeaux durchgeführt werden.

Das diesjährige Thema war von hoher Aktualität. Vor dem Hintergrund der in Europa noch nicht überwundenen Wirtschafts- und Finanzkrise und der in diesem Jahr begonnenen Präsidentschaft Frankreichs der G8 und der G20 beleuchtete der Dialog aus deutsch-französischer Sicht die Herausforderungen der Globalisierung für die europäische Wirtschaft. Die dabei behandelten Themen bezogen sich auf die europäischen Positionen in der G8 und G20, die Auswirkungen der globalen Währungsungleichgewichte auf den Euro und damit der europäischen Währungspolitik, eine Darstellung der weltwirtschaftlichen Interessen Europas und die Möglichkeiten für eine europäische Wirtschafts- und Haushaltspolitik sowie auf die Bewältigung der Globalisierung durch deutsche und französische Unternehmen.

Die Referenten dieses 6. Deutsch-Französischen Dialogs waren Politiker, Wirtschaftswissenschaftler und Unternehmer aus Deutschland und Frankreich. Es war eine besonders geglückte Zusammensetzung, die politische Gestaltungskraft und wissenschaftliche Analyse mit – und dies war den Veranstaltern gerade bei diesem Thema wichtig – praktischen Kenntnissen der Märkte und des Wesens der Wirtschaft zusammenführte. Die Veranstalter danken ganz besonders den prominenten Abgeordneten Erich Fritz, MdB, Mitglied im Auswärtigen Ausschuss und früherer Vorsitzender des Sonderausschusses des Bundestags zu Fragen der wirtschaftlichen Globalisierung, und Alain Lamassoure, MdEP, Vorsitzender des Haushaltsausschusses des Europäischen Parlaments und ehemaliger Minister für Haushalt und europäische Angelegenheiten. Sie haben mit großer Sachkenntnis und aus der Erfahrung ihrer langjährigen parlamentarischen Arbeit den Dialog bereichert. Den Wirtschaftswissenschaftlern Prof. Pascal Kauffmann von der Universität Montesquieu Bordeaux IV und Prof. Henrik Uterwedde, stellv. Direktor

des deutsch-französischen Instituts in Ludwigsburg gilt ein herzlicher Dank. Beide arbeiten seit langem an wirtschafts- und ordnungspolitischen Fragestellungen, gerade auch im deutsch-französischen und europäischen Kontext. Sie waren für den Dialog unverzichtbar. Wir danken herzlich den Unternehmern Hans Kahlich und Christophe Riboulet. Sie kennen aus ihrer täglichen Arbeit an der Wirtschaftsfront die vielfältigen Herausforderungen und Risiken, denen sich Unternehmen im Zeitalter der Globalisierung gegenübersehen. Beide haben mit großer Klarheit dazu beigetragen, den Blick der Teilnehmer auf die wirtschaftlichen Notwendigkeiten und das Verhalten der Märkte zu richten und somit zum Verständnis der wirtschaftlichen Realitäten beigetragen.

Ein herzlicher Dank geht ebenfalls an die ausgezeichneten Moderatoren des Dialogs, die zum Erfolg der Diskussionen beigetragen haben. Es sind Dr. Claire Demesmay von der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik in Berlin, Christophe Lucet, Journalist der großen ortsansässigen Tageszeitung *Sud-Ouest* und Michael Kläsgen, Pariser Korrespondent der *Süddeutschen Zeitung*.

Zuletzt ist es ein großes Bedürfnis, den Partnern der Konrad-Adenauer-Stiftung in Bordeaux einen herzlichen Dank zukommen zu lassen. Es ist Frau Carmen Marcou, die rührige und charmante Leiterin des Goethe-Instituts und ihre Mitarbeiterin Gertrud de Blay, das Bürgermeisteramt und Laurent Viguié, Generaldirektor der Abteilung für Internationale Beziehungen, und besonders auch Prof. Stephan Martens, dem Leiter der Deutsch-Französischen Akademie für Internationale Beziehungen von Bordeaux und Professor für Deutschlandstudien der Universität Bordeaux 3, mit dem uns eine langjährige, freundschaftliche und vertrauensvolle Beziehung verbindet.

Wir hoffen, dass dieses fünfte Heft der Reihe „Deutsch-französischer Dialog“ der Konrad-Adenauer-Stiftung in Frankreich eine interessierte Aufnahme bei den Lesern findet und genauso viel Erfolg wie seine Vorgängerpublikationen über die gemeinsamen Veranstaltungen in Bordeaux hat.

Paris, März 2011,

Jörg Wolff

Leiter des Auslandsbüros der Konrad-Adenauer-Stiftung in Frankreich

PRÉFACE

Le 14 janvier 2011 s'est déroulé le 6^{ème} dialogue franco-allemand de Bordeaux sur l'Europe sur le thème « L'économie européenne et la mondialisation : défis à l'aube de 2011 ». Comme les années précédentes, cette conférence était organisée en partenariat avec l'Académie franco-allemande des relations internationales de Bordeaux, le Goethe-Institut-Bordeaux et la mairie de Bordeaux.

Cette année encore, il s'agissait d'un thème de grande actualité. Dans le contexte de la crise économique et financière, qui n'est pas encore surmontée en Europe, et de la présidence française du G8 et du G20, ce dialogue franco-allemand nous éclairait sur les défis de la mondialisation pour l'économie européenne. Il se concentrait ainsi sur les positions européennes au G8 et au G20, sur les conséquences des déséquilibres monétaires mondiaux pour l'euro et donc pour la politique monétaire européenne, sur la présentation des intérêts économiques de l'Europe dans l'économie mondiale et sur les possibilités de mise en œuvre d'une politique économique et budgétaire européenne ainsi que sur la manière dont les entreprises françaises et allemandes font face à la mondialisation.

Lors de ce 6^{ème} dialogue franco-allemand, les intervenants étaient des responsables politiques, des économistes et des entrepreneurs des deux pays. Le choix de cet aréopage a permis de confronter force de décision politique, analyse scientifique et connaissance pratique des marchés et de la sphère économique, conformément à la volonté des organisateurs.

Les organisateurs remercient tout particulièrement Erich Fritz, député, membre de la commission des Affaires étrangères et ancien président de la commission spéciale sur la mondialisation de l'économie au Bundestag ainsi qu'Alain Lamassoure, député européen, président de la commission Budget au Parlement européen et ancien ministre du Budget et des Affaires européennes. Leur expertise et leur longue expérience parlementaire ont contribué à enrichir et éclairer le dialogue. Nous remercions également les économistes Pascal Kauffmann, de l'Université Montesquieu Bordeaux IV et Henrik Uterwedde, directeur adjoint de l'Institut franco-allemand de Ludwigsbourg. Tous deux travaillent depuis longtemps sur les questions économiques et de régulation, notamment

dans le contexte franco-allemand et européen. Leur contribution a été précieuse au dialogue. Enfin, nous remercions les entrepreneurs Hans Kahlich et Christophe Riboulet. Dans leur travail quotidien, ils sont confrontés aux nombreux risques et défis que doivent relever les entreprises à l'heure de la mondialisation. Tous deux ont permis d'attirer l'attention des participants sur les mesures économiques à adopter et sur le comportement des marchés, les aidant ainsi à mieux comprendre les réalités économiques.

Nous remercions également les modérateurs de ce dialogue, qui ont mené le débat avec talent : Claire Demesmay de la Société allemande pour la politique étrangère (DGAP) à Berlin, Christophe Lucet, journaliste à *Sud-Ouest* et Michael Kläsger, correspondant à Paris du *Süddeutsche Zeitung*.

Enfin, il convient de remercier chaleureusement les partenaires de la Fondation Konrad Adenauer à Bordeaux : Carmen Marcou et Gertrud de Blay, respectivement directrice et responsable du service culturel du Goethe-Institut-Bordeaux, la mairie de Bordeaux et Laurent Viguié, son directeur général des relations internationales, et tout particulièrement Stephan Martens, professeur à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 et président de l'Académie franco-allemande des relations internationales de Bordeaux, avec qui nous entretenons depuis longtemps des relations d'amitié et de confiance.

Nous espérons que cette cinquième publication de la collection « Dialogue franco-allemand » de la Fondation Konrad Adenauer en France sera accueillie favorablement et qu'elle aura autant de succès que les précédentes publications issues de nos conférences conjointes à Bordeaux.

Paris, mars 2011,

Jörg Wolff

Directeur du bureau de la Fondation Konrad Adenauer en France

LA MONDIALISATION ET L'EUROPE : QUELLES POSITIONS EUROPÉENNES AU G8 ET AU G20 ?

ERICH FRITZ

DÉPUTÉ CDU ET MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES AU BUNDESTAG

La Fondation Konrad Adenauer est un partenaire très important de la promotion de la coopération franco-allemande au niveau politique et social. Elle a toujours veillé à ce que les députés allemands et français puissent se rencontrer et discuter en dehors des salles de session parlementaire, comme en témoignent par exemple les rencontres régulières des commissions des affaires étrangères alternativement à Berlin et à Berlin.

Alors que les trois générations qui m'ont précédé ont connu la guerre avec la France, je considère comme une chance de pouvoir construire ensemble l'avenir.

Le thème de « l'Europe dans la mondialisation » suscite différents sentiments, allant de l'espoir à la crainte. Les Allemands ont toujours essayé de mettre en avant les opportunités offertes par la mondialisation pour leur propre économie, soulignant aussi que les générations futures bénéficieront ainsi d'opportunités plus nombreuses à l'échelle mondiale. En revanche, les Français considéraient très souvent la mondialisation comme une atteinte à l'identité nationale qui impliquait une restriction de la souveraineté. Nous procédons donc de deux modalités d'action différentes. Lorsque nous observons le monde, nous devons être lucides : avec environ 80 millions d'habitants, la population allemande n'est guère plus que l'erreur statistique possible lors du recensement de la population chinoise. Pour l'instant, cela n'a pas d'incidence sur notre puissance économique ou d'autres indicateurs, mais cela relativise notre vieille conception du monde, très centrée sur l'Europe et la relation transatlantique.

La mondialisation et l'ouverture des marchés ont fait de la mobilité la base de la coopération internationale. Désormais, dans notre société de l'information, les frontières réelles ont été pratiquement abolies. Dans ce contexte, un débat sur la capacité de gouvernance des États n'est pas purement scientifique. Il est toutefois nécessaire de s'interroger sur la manière dont les marchés mondiaux parviennent aussi à respecter des règles mondiales. L'existence d'organisations internationales interdit toutefois de s'affranchir totalement des nations. La gouvernance dépasse les États, mais elle existe en parallèle de leur action et passe par eux, ce qui rend le processus très complexe. Ce que nous considérons généralement comme la gouvernance mondiale (*global governance*) suscite l'espoir, dans la population, que les gouvernements puissent structurer ce processus sans générer pour autant d'importantes répercussions sur la population. Celle-ci souhaiterait pouvoir bénéficier de tous les avantages de la mondialisation sans pour autant que son environnement immédiat ne soit profondément modifié, mais cela est difficile. On peut s'interroger sur la structure capable d'assurer une telle gouvernance mondiale, de fixer des règles, de les contrôler et de les mettre en œuvre pour le bien de tous : en effet, les instruments à notre disposition sont extrêmement limités.

Si l'objectif d'une gouvernance mondiale est un développement harmonieux des domaines économiques, sociaux, écologiques, financiers ou encore des droits de l'homme, alors il faut constater un déséquilibre total des institutions. Dans le domaine commercial, l'Organisation mondiale du commerce est un instrument international très développé, dont les règles sont reconnues et appliquées par un grand nombre de pays. Tout État se dérochant aux règles et aux éventuelles médiations est sanctionné. La mise en œuvre d'un tel système est donc possible. Toutefois, certaines lacunes restent à déplorer car de nombreux domaines, tels que les services ou la mobilité des hommes, ne sont pas, ou peu, concernés. Si l'on considère l'aspect social de la gouvernance mondiale, on peut citer l'Organisation internationale du travail (OIT), à Genève. Il s'agit d'une vieille institution qui a permis de grands progrès historiques en élaborant de nombreuses conventions signées par bon nombre de pays. Le Pakistan a d'ailleurs signé davantage de conventions

de l'OIT que les États-Unis, mais cela ne permet pas de conclure pour autant que la situation sociale est meilleure au Pakistan qu'aux États-Unis. Malgré ses objectifs honorables, cette organisation ne peut donc pas réellement agir car elle ne dispose d'aucun instrument contraignant pour faire respecter les conventions signées par les États. L'environnement constitue un troisième grand domaine, pour lequel il n'existe aucune organisation internationale, même si ce domaine relève de la compétence de l'ONU. Le comité économique et social de l'Assemblée générale devrait s'y intéresser : il dispose d'ailleurs d'une commission sur le développement durable, qui est toutefois peu audible. Le secrétariat de l'ONU s'occupe aussi d'environnement dans divers cadres tels que le programme des Nations Unies ou encore les processus de Rio et Kyoto. Malgré ces différents processus, il n'existe donc pas, pour l'environnement, d'organisation comparable à celles s'occupant du commerce ou des affaires sociales. Il n'existe donc pas LE gouvernement mondial, mais s'il existait, on pourrait s'interroger sur sa légitimité. Qui serait par ailleurs vraiment prêt à vivre dans un monde où les règles seraient identiques dans tous les pays ? Nous ne sommes pas très familiers de cette conception.

Certaines instances peuvent nous soutenir dans cette démarche, et notamment le G8 et le G20, qui sont en mesure de réunir les faiseurs d'opinion afin d'influencer les principales organisations internationales et de soutenir les nécessaires évolutions. Lors du sommet du G8 à Heiligendamm en Allemagne, nous avons essayé pour la première fois de renforcer la participation des pays en voie de développement dans le G8. Si, à cette époque, ces pays n'avaient aucun intérêt à devenir membre du G8, car cela impliquait pour eux davantage de responsabilités, ils avaient compris que le G8 constituait une instance prometteuse. En témoignait aussi le fait que la chancelière allemande Angela Merkel avait également invité les organisations internationales telles que l'OCDE, le FMI ou encore la Banque mondiale à participer aux discussions. Toutefois, il ne faut pas commettre l'erreur de considérer le G8 comme un organe de décision. À chaque fois que la chancelière allemande revient d'un sommet du G8, le Bundestag débat sur le fait qu'aucune décision ne doit y avoir été prise. Si une décision a été prise, alors sa légitimité fait débat. Cela suffit à montrer que le G8 n'est pas

une organisation internationale mais un important forum de discussion réunissant les principales puissances économiques mondiales. Il s'était vite avéré que sans l'association des pays en voie de développement et des États ayant connu, lors de la crise financière, les plus importants transferts financiers du fait de l'évolution des prix des matières premières, la crise n'aurait pas pu être surmontée. Alors que le G20 existait auparavant sous la forme d'un cercle de discussion des ministres des finances, il a pour la première fois été revalorisé et se réunit désormais régulièrement au niveau des chefs d'État et de gouvernement.

La manière de procéder pour que les erreurs du système financier ayant conduit à la crise puissent être évitées à l'avenir peut susciter des interrogations. Au départ, les débats se sont concentrés sur les questions financières mais il est vite apparu que cette crise, qui s'est rapidement transformée en crise économique, ne pouvait pas se limiter à ce seul thème. Le G20 réunit les principaux pays industrialisés, les grands pays en développement aux marchés les plus importants et à la population la plus nombreuse mais aussi les pays les plus riches en matières premières qui avaient, dans le passé, gagné le plus d'argent. Il doit prendre en compte les autres aspects du développement durable, afin d'assurer notamment une certaine solidarité, très importante en Europe et tout particulièrement au Parlement européen. Il s'agit donc d'une analyse globale, et non thématique. Ainsi, les membres du comité sur la mondialisation au Bundestag, dont je suis le président, ont dû constater qu'à l'heure des interdépendances, il convient d'abandonner le système de spécialisation hérité de Bismarck. Partout, la solidarité est donc d'actualité, pas seulement par profonde conviction mais parce qu'elle est absolument indispensable.

Les membres du G20 se sont ensuite réunis en Corée. Juste avant le sommet, les controverses sur les déséquilibres extérieurs se sont aggravées. Les politiques de la Chine et des États-Unis, visant à maintenir artificiellement leur monnaie à un faible niveau en favorisant les exportations se trouvaient au cœur des débats. Parallèlement, les excédents commerciaux de la Chine, de l'Allemagne, du Japon et de la Corée du Sud faisaient l'objet de critiques, essentiellement dans les pays peu compétitifs. Le G20 s'est engagé à ne pas réduire les forts excédents

ou déficits de la balance des paiements courants par le biais de mesures concrètes, ce qui est réaliste et crédible. En effet, les déséquilibres dépendent moins d'une décision d'un État que de multiples décisions individuelles. À Séoul, le G20 s'est aussi mis d'accord pour concrétiser les programmes de consolidation budgétaire ainsi que la réforme de la régulation des marchés financiers, de la cohésion sociale et de la création d'emplois. L'Union européenne plaide pour une croissance économique équilibrée et pour l'ouverture des marchés. Le G20 a demandé la clôture des négociations commerciales de Doha, au point mort depuis plusieurs années, mais a clairement refusé les interventions directes de l'État dans l'économie extérieure. Cela va tout à fait dans le sens de l'Union européenne qui souligne que toutes les formes de protectionnisme et d'interventions sur les taux de change visant à obtenir des avantages comparatifs à court terme doivent être évitées.

La mise en œuvre des propositions relatives à la régulation des marchés financiers initialement adoptées à Londres progresse, plus rapidement même que ce que veut bien reconnaître l'opinion publique. Les médias préfèrent critiquer ce qui ne fonctionne pas sur les marchés financiers ou le manque de régulation plutôt que de mentionner les différentes étapes, déjà accomplies ou qui restent à mettre en œuvre. Dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, malgré les multiples querelles, de très nombreux progrès ont été accomplis grâce aux Européens, seule force motrice dans ce domaine. Il est incontestable que les énergies fossiles accumulées au cours de centaines de milliers d'années seront épuisées dans 150 ans. Personne ne sait quelle sera la consommation d'énergie et de matières premières de sept, huit ou neuf milliards d'habitants mais nous pouvons logiquement nous demander si le modèle économique, et donc le mode de vie que nous menons dans les pays très développés, sera tenable à long terme.

Le G20 n'est pas une organisation internationale mais un forum de discussion réunissant les principaux partenaires du monde pour façonner l'opinion et préparer des décisions à mettre en œuvre selon diverses modalités. Il est donc nécessaire et souhaitable d'associer les principaux pays en développement dans la gouvernance mondiale afin de renforcer leur influence. Cela implique qu'ils soient prêts à prendre davantage de

responsabilités dans la résolution des problèmes globaux. Les solutions de sortie de crise, du fait de la libéralisation et de la mondialisation, nécessitent une coordination avec les grands partenaires internationaux dans un cadre multilatéral. Alors que le multilatéralisme est une constante fondamentale de la politique étrangère allemande et européenne depuis des décennies, il doit aujourd'hui, à l'heure où l'économie connaît des temps difficiles, être élargi et renforcé. L'Europe joue un rôle central : elle peut fortement influencer les dialogues menés dans le cadre du G20 et ce, d'autant plus, si elle remplit ses obligations et apparaît unie.

Toutefois, à l'heure où la coordination est plus importante que jamais, des voix s'élèvent en Europe pour exprimer leurs incertitudes sur la voie européenne. Je ne parle pas là des querelles qui affectent la relation franco-allemande et qui sont apparues de temps à autre au cours des dernières années. Je pense avec inquiétude à ce que nous connaissons à Strasbourg, dans le cadre de la coopération parlementaire au Conseil de l'Europe : les représentants de Hollande, de Hongrie, voire de Suède se montrent peu favorables à l'idée même de l'Europe. Le nationalisme s'est étendu dans de nombreuses régions européennes, ce qui est dangereux. Mais aucun pays européen n'a désormais la possibilité de jouer seul un rôle dans le monde : nous ne pouvons protéger notre influence qu'en agissant ensemble. Et l'Europe ne pourra agir conjointement que si l'Allemagne et la France se mettent d'accord, poursuivent leurs intérêts main dans la main et ne se laissent pas entraîner à perdre des yeux les objectifs communs afin de privilégier les avantages pouvant être retirés en termes de politique intérieure.

Nous devons remplir nos obligations dans les domaines de la stabilité monétaire et de l'endettement, qui est désormais tel qu'il n'est pas soutenable à terme. La sortie de la crise de la dette n'est pas une chose aisée et elle n'est pas envisageable sans croissance économique. Nous pouvons donc nous réjouir de la croissance économique de 3,6% constatée l'an dernier, qui a été meilleure que prévue, mais il ne faut pas faire preuve d'excès de confiance. Pendant plusieurs années, grâce aussi au comportement raisonnable des partenaires sociaux, l'économie allemande a veillé à être plus compétitive que les autres économies.

Cette croissance, qu'il ne faut pas surestimer, est aussi liée à des effets de rattrapage, qui devraient se stabiliser. Naturellement, au plus fort de la crise, certains pays asiatiques ont agi avec retenue, ne sachant pas comment ils allaient traverser cette crise. La croissance aide naturellement à rester réaliste alors que nous essayons de maintenir l'objectif du « frein à la dette » inscrit dans la Constitution.

Je réfute l'idée que la fenêtre d'opportunité concernant la régulation des marchés financiers se serait déjà refermée. Je pense au contraire que la France, avec la présidence du G20, a la possibilité de faire progresser les thèmes à l'ordre du jour. Il ne faut certes pas donner l'impression qu'au G20, tous seraient déjà d'accord sur ces questions : il s'agit d'un processus d'apprentissage commun de ce qui est judicieux ou non. Le fait que la question d'une taxe sur les transactions financières internationales ne fasse pas l'unanimité est en effet lié à de fortes divergences d'intérêts qui empêchent de parvenir à un accord. Au niveau international, il n'existe pas d'instance suprême qui puisse intervenir pour trancher : il revient donc toujours aux participants de trouver, ou non, un compromis. Avant d'envisager des procédures qui seraient ensuite inapplicables, il est préférable de limiter un peu les espérances. Je pense toutefois que le G20 doit jouer un rôle important dans le cadre des règles Bâle 3 visant à améliorer la dotation en capitaux propres des banques. Les États-Unis doivent participer également de ce processus. Le G20 a en outre la possibilité d'adopter des réglementations importantes sur la question des dérivés ou sur celle du développement des critères de *rating*, pour ne citer que quelques exemples. Des progrès seront possibles dans toute une série de domaines qui sont d'intérêt pour les 20 pays ou presque, ceux n'y trouvant pas un intérêt immédiat ne bloquant pas les avancées.

Il est exact que les Européens sont enclins à l'auto-flagellation : les Allemands ont ainsi tendance à se considérer comme plus mauvais qu'ils ne le sont réellement. Mais éviter l'auto-flagellation ne signifie pas absence d'analyse lucide et beau discours sur des choses qui nécessitent en réalité d'être corrigées. Après environ 60 ans de progrès incessants, les Européens ont oublié qu'il peut être nécessaire de faire des corrections qui peuvent impliquer un certain retour en arrière et qui

nécessitent une comparaison avec d'autres régions du monde et des adaptations. L'effondrement du communisme a considérablement élargi le marché, ce qui intéressant pour nous, Européens, qui disposons de grandes entreprises compétitives, mais ce qui a conduit aussi à un renforcement de la concurrence. Si l'on observe maintenant l'évolution des coûts unitaires du travail au cours des vingt dernières années et que l'Allemagne sert de base de référence, au cours des sept-huit dernières années, on constate une évolution qui varie fortement d'un pays à l'autre. En France, l'introduction des 35 heures a entraîné une augmentation des coûts. C'est avec la Grèce que la différence est la plus forte (35%). Il faut agir le plus tôt possible pour corriger ces différences. Auparavant, ces corrections passaient par des réévaluations ou des dévaluations des monnaies, mais ce mécanisme n'existe plus. Nous avons besoin d'un autre mécanisme d'intervention qui veille à ce que les déficits d'un pays ne se transforment pas automatiquement dans un transfert de charges, mais son fonctionnement précis n'est pas encore connu. Les citoyens allemands sont majoritairement d'avis que quelle que soit la modalité retenue, ils devront payer, ce qui ne facilite pas l'enthousiasme pour l'Europe. C'est pourquoi la chancelière allemande obtient un large soutien lorsqu'elle parle d'introduction, dans la zone euro, de mécanismes visant à éviter que l'Union européenne ne se transforme pas en « Union de transfert » et que les autres pays se sentent le droit de faire ce qu'ils veulent. Sur cette question, nous ne sommes pas totalement d'accord avec les Français, seulement sur le principe.

Concernant la question du système monétaire international, personne ne peut envisager de revenir à un système comparable à celui de Bretton Woods. L'une des priorités de la présidence française du G20 est de donner de nouvelles impulsions à la réforme de ce système monétaire. Je ne pense pas qu'il soit possible d'obtenir plus qu'un accord-cadre. Le principe de cette réforme et l'idée d'un mécanisme de régulation sont déjà au cœur de la discussion. Personne ne saurait dire actuellement quelles seraient les interventions envisageables qui n'entraîneraient pas de nouveaux dommages et déséquilibres en un autre point du globe. Il est donc désormais nécessaire, par un dialogue permanent, de veiller à ce que les fondements économiques expliquant les différences

monétaires soient toujours au cœur des discussions. Ainsi, ceux qui s'octroieraient des avantages en jouant sur leur monnaie ne pourraient pas en profiter très longtemps. Toutefois, nous ne disposons pas d'instruments pour obliger des pays comme la Chine à adapter leur monnaie à la réalité, au mieux et le plus rapidement possible. Nous ne disposons pas non plus d'instruments pour inciter les États-Unis à limiter leur tendance à inonder le monde avec le dollar. Actuellement, les Américains ne disposent que d'un avantage : lors de la crise, le monde entier a demandé des dollars en grande quantité et cette très forte demande n'a pas affecté pour autant la valeur du dollar. Il est resté stable et a même profité de la crise de l'euro. Si l'on observe le bilan de la FED entre août 2008 et 2010, on voit alors avec quels moyens extraordinaires les titres ont été rachetés, alors qu'ils n'avaient en réalité aucune valeur, apportant ainsi de l'argent frais dans l'économie. Cela n'est pas tenable sur le long terme. Contrairement à la banque centrale américaine, la BCE a déjà réabsorbé une grande partie des liquidités supplémentaires. La BCE privilégie donc actuellement bien plus la stabilité que ne le fait la FED. Je pense qu'au sein du G20, les principaux pays en développement, y compris la Chine, sont sur la voie d'une réelle prise de responsabilité internationale dans le domaine monétaire. Il s'agit là d'un processus en cours et les pays en développement doivent prendre conscience qu'ils contribuent à la croissance générale et qu'il ne s'agit pas simplement de céder quelque chose au profit des autres. On peut tout à fait s'attendre à ce que le gouvernement chinois prenne ses responsabilités. Si l'on pense à la crise monétaire en Corée du Sud, qui est relativement récente, la Chine n'était pas en mesure, à cette époque, d'être aussi responsable que maintenant et aurait pu facilement sortir de la crise en procédant à des ajustements monétaires. Les Chinois n'ont pas agi ainsi, contribuant fortement à la stabilité de l'espace monétaire asiatique. C'est pourquoi je pense que si nous n'allons pas trop vite et si nous ne sommes pas trop exigeants au G20 pour faire avancer ce thème, nous ne parviendrons peut-être pas à trouver un tout nouveau mécanisme mais nous pourrions initier un processus permettant un renforcement constant des responsabilités des parties ayant une forte influence sur les principales monnaies.

Les sanctions existant dans le système international et multilatéral de l'OMC pourraient peut-être être transposées dans la zone euro. Concernant la question des sanctions automatiques, selon laquelle tout non-respect d'une certaine limite doit être sanctionné, il ne sera pas possible de trouver un accord. Cette position est compréhensible de la part de certains pays. Nous savons aussi qu'en l'absence de limites et qu'en l'absence de sanctions en cas de non-respect des limites, alors la règle ne sert à rien. C'est pourquoi, dès le début de l'Union monétaire, l'idée était de protéger les principes de base d'une monnaie unique. On pensait alors que l'auto-discipline des États serait suffisante, mais nous savons aujourd'hui qu'elle ne l'a pas été pour faire respecter les critères économiques. Jusqu'en mars 2010, la Grèce nous envoyait encore des chiffres erronés. Il est douloureux de se rendre compte que même l'Europe ne s'en sort pas sans sanctions : il est donc nécessaire de s'entendre sur un mécanisme comportant certaines règles. La BCE est la gardienne de la monnaie européenne et devrait donc à ce titre pouvoir définir un certain statut. Mais les sanctions ne relèvent pas du champ de compétences de la BCE : elles relèvent de la Commission. Mais là encore, nous nous trouvons confrontés à certaines limites. Cela aiderait-il la Grèce de la mettre à découvert en la condamnant à payer des milliards ? Qui paierait ces sanctions ? L'Allemagne et la France devraient souscrire des emprunts pour financer les sanctions de la Grèce. Il ne faut pas surestimer tout cela. En l'absence de tous ces mécanismes, le respect des règles est soumis à l'arbitraire.

Retranscription par Katharina Wolf et traduction de l'allemand par Mathilde Durand.

PASCAL KAUFFMANN
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE SCIENCES ÉCONOMIQUES A
L'UNIVERSITÉ MONTESQUIEU BORDEAUX IV

Contrairement à Erich Fritz, je n'ai pas l'impression – hélas – que les médias aient mal apprécié les travaux du G20 sur les questions financières et monétaires. Je crains que nous soyons maintenant au pic de la crise. En 2009, des questions jusque-là considérées comme tabou ont été abordées, notamment la question de la régulation de la finance internationale, ou encore celle des paradis fiscaux et certains progrès ont été accomplis. Toutefois, sur la question de la taxation de la finance, l'engouement de 2009 semble être retombé.

La crise a été bien gérée dans la mesure où le syndrome des années 1930 a été évité : on n'a pas basculé dans une vraie dépression, on a plutôt dû corriger une récession, et l'Allemagne est l'un des plus beaux exemples de la sortie de récession. Le mauvais côté de cette chose est que la « fenêtre de tir » qui permettait de travailler en profondeur sur la réforme des questions monétaires internationales s'est aussi refermée.

Je crains, et regrette, qu'on n'aille pas au fond d'un certain nombre de questions. Dans les années 1990, le FMI était l'un des grands prescripteurs de la libéralisation totale des mouvements internationaux de capitaux, considérée comme une bonne chose pour le pays ; mais c'est aujourd'hui terminé : plus personne de sérieux, FMI inclus, ne soutiendra aujourd'hui l'ouverture financière *erga omnes*. Les économistes sont revenus sur l'idée selon laquelle un monde où règne la liberté totale des mouvements de capitaux constitue un monde idéal. Il reste à en tirer les conséquences au niveau de la gouvernance mondiale et là, de nombreux progrès sont à faire.

Dans le contexte actuel, tout pays a intérêt à présenter un profil macroéconomique le plus sain possible. Mais les pays européens, France et Allemagne en tête, doivent éviter de se minorer, ou de s'auto-flageller car ces deux pays notamment sont encore de « grandes » puissances économiques. Il y a 20 ans, le Japon était considéré comme un pays

extrêmement solide et fort, qu'il fallait craindre, alors que désormais, il est tourné en dérision. La Banque centrale japonaise est considérée comme l'archétype de ce qu'il ne faut pas faire. Aujourd'hui, la Chine offre plus de lignes de faiblesses apparentes que le Japon dans les années 1980, ce que l'on devrait méditer.... Au lieu de craindre la Chine, il faudrait plutôt la considérer comme un partenaire.

L'évolution du système monétaire international est également une question importante. Nous vivons désormais dans une économie monétaire internationale asymétrique, c'est-à-dire une économie dans laquelle la liquidité mondiale dépend d'un pays, en l'occurrence des États-Unis. La Chine pousse à une évolution, car c'est son intérêt bien compris et cela lui permet en même temps d'aiguillonner les États-Unis. Quand elle vient en Europe proposer d'acheter de la dette publique à la Grèce ou au Portugal, c'est une attitude extrêmement habile pour montrer aux Américains ce qu'ils sont capables de faire, dans ce qui est peut être considéré comme le « jardin » des Occidentaux. Les Européens doivent réfléchir à la question de ce que pourrait être un système monétaire international plus symétrique (ou moins asymétrique).

Les Européens ont une propension à projeter dans la sphère internationale ce qu'ils apprécient. De nombreux pays européens sont ainsi de « vieux pays » reposant sur certaines formes de droit ou d'ordre. De leur côté, les États-Unis n'ont pas la même manière d'appréhender les questions internationales dans la mesure où ils ont longtemps été considérés comme la seule « superpuissance ». Quant aux pays émergents, notamment asiatiques, ils accordent une grande importance à ces structures internationales et ont mis beaucoup d'ardeur à lutter contre leur sous-représentation dans les institutions internationales. Par ailleurs, certains pays ont ressenti le besoin de créer des organisations régionales pour se renforcer. Ainsi, l'ASEAN prend largement modèle, pour progresser, sur l'intégration régionale en Europe.

Retranscription par Katharina Wolf.

ÉQUILIBRES MONÉTAIRES GLOBAUX : L'IMPORTANCE DE L'EURO POUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

PASCAL KAUFFMANN

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE SCIENCES ÉCONOMIQUES À
L'UNIVERSITÉ MONTESQUIEU BORDEAUX IV

Quelle que soit l'issue exacte de la période de turbulences ouverte, en 2007, par la crise bancaire des *subprimes*, qui s'est ensuivie d'une récession grave, puis des problèmes de dette publique dans plusieurs pays de la zone euro, il est clair qu'elle constitue un tournant pour l'Union économique et monétaire européenne (UEM). Plus de dix ans après son instauration, on se souvient que certains experts, notamment les plus sceptiques, estimaient que l'heure de vérité macroéconomique viendrait pour l'UEM avec le premier choc asymétrique sévère qu'elle aurait à gérer. Or la Grèce, puis l'Irlande ont été successivement l'épicentre de tels incidents.

Ces derniers mois, vu l'intensité des événements, des voix se sont élevées pour s'interroger, parfois vivement, sur la pertinence même de la monnaie unique européenne. Dans une économie mondialisée, heurtée par des crises récurrentes, l'euro pourrait-il être un handicap – un carcan – plus qu'un atout ? Sert-il vraiment de rempart aux pays de l'UEM face aux vicissitudes macroéconomiques et monétaires internationales ? Ces pays – certains d'entre eux du moins – n'auraient-ils pas gagné à quitter à temps la zone euro ? Doivent-ils l'envisager ?

Ces questions sont révélatrices de certaines des inquiétudes de l'heure en Europe. Elles n'épargnent pas le couple franco-allemand, même si on remarquera que les remises en cause les plus vives de l'UEM émanent, de part et d'autre du Rhin, des courants traditionnellement les plus eurosceptiques¹. Pour proposer des éléments de réponses, nous procédons en deux temps. Nous commençons par montrer l'inanité

¹ On devrait dire « euro-sceptiques »...

générale des stratégies de sortie (« *exit* ») de l'UEM. Nous soulignons ensuite les avantages intrinsèques à une grande union monétaire telle que la zone euro, y compris – surtout – en période de crise mondiale.

L' inanité des scénarios de sortie de la zone euro

Comme on le sait, rien n'est véritablement prévu au plan juridique pour permettre à un État une sortie ordonnée de la zone euro. Tout au plus existe-t-il, avec le traité de Lisbonne, une possibilité de quitter officiellement l'Union, qui paraît toutefois inadaptée à une préoccupation plus restreinte de simple recouvrement de la souveraineté monétaire. Ces obstacles juridiques n'interdisent pas, toutefois, à certains observateurs de prôner ici ou là la stratégie d'abandon de l'UEM comme remède à la crise – y compris en Allemagne. Comme nous allons le montrer, cette option ne saurait être viable que pour un « grand » pays, dont la nouvelle monnaie serait, de surcroît, présumée forte.

Soulignons tout d'abord qu'une sortie de la zone euro ne peut être conçue comme l'équivalent des réalignements dans l'ancien Système monétaire européen (SME). Au-delà, en effet, des variations attendues des taux de change, la sortie serait par nature durable². Elle supposerait donc, non seulement que les effets à court terme de l'abandon de l'euro soient bénéfiques, mais également – et même surtout – ceux d'une gestion monétaire autonome dans le long terme.

On en arrive alors à une première condition de validité d'une stratégie de sortie : elle ne saurait concerner qu'un pays suffisamment « grand » pour gérer de façon autonome une monnaie nationale et une politique monétaire souveraine – à l'instar du Royaume-Uni, ou de la Pologne. La contrepartie de cette souveraineté s'analyse, dans un environnement de capitaux parfaitement mobiles, en termes de volatilité du taux de change – l'exemple du *Sterling* étant ici édifiant. C'est précisément pourquoi, *a contrario*, les « petits » pays, généralement très ouverts économiquement, répugnent au flottement, tant celui-ci a d'effets

² *Les coûts de mise en circulation d'une nouvelle monnaie sont par ailleurs non négligeables, et interdisent d'en faire une stratégie de convenance.*

indésirables sur leurs conditions macroéconomiques internes. Faut-il rappeler, à cet égard, que la Bulgarie ou les pays baltes ont opté pour des régimes de fixité des changes, parfois très stricts (*currency board*), bien avant même leur entrée dans l'Union ? De même la Belgique, le Luxembourg ou les Pays-Bas ont-ils été, pour ainsi dire de tout temps, des adeptes des changes fixes – sous Bretton Woods, dans le Serpent monétaire, puis le SME.

C'est pourquoi on peut émettre de premiers et très sérieux doutes sur la pertinence d'une sortie de l'UEM pour des États comme la Grèce, l'Irlande ou le Portugal, vu leurs caractéristiques. Le cas de l'Espagne (ou de l'Italie) est à ce stade moins tranché. Mais ces pays – comme d'autres sortants potentiels – seraient vraisemblablement confrontés à un deuxième type de difficultés, relevant cette fois du court terme.

En effet, une seconde condition de viabilité, par trop négligée, d'un « *exit* » est que la nouvelle monnaie mise en circulation (la « nouvelle *peseta* », pour prolonger l'exemple espagnol) soit perçue comme forte. Dans le cas contraire, le recouvrement de la souveraineté monétaire se traduirait par une dépréciation, qui aggraverait les problèmes de dette publique du pays considéré, loin de les soulager. Puisque les titres souverains sont en quasi-totalité libellés en euro, leur contrevalet en « nouvelle *peseta* » augmenterait au moment de la sortie de l'UEM. En vertu de la parité des taux d'intérêt, le coût de l'endettement connaîtrait lui aussi une hausse substantielle. On peine ainsi à comprendre comment une préconisation d'« *exit* » a jamais pu être formulée lors des crises récentes, sinon par cécité idéologique.

Quant à l'argument selon lequel la dépréciation serait bénéfique à la compétitivité, s'il est en soi recevable, et outre qu'il fait litière du problème précédent, il en néglige un second, véritablement rédhibitoire. L'obstacle est bien connu de tous les observateurs de l'ancien SME. Il s'agit des coûts prohibitifs associés à la pratique d'une dévaluation « à chaud », en raison de la fuite des capitaux qu'elle engendre mécaniquement. Or, s'il est une opération qui ne pourrait se faire qu'à chaud – au sens où tous les intervenants en seraient pleinement informés à l'avance – c'est bien la mise en circulation d'une « nouvelle

peseta ». Dès son annonce, celle-ci, en cas d'anticipations de dépréciation, provoquerait donc un mouvement général de retrait de l'économie espagnole (vente de titres locaux, opérations bancaires, etc.), de nature à créer une crise de liquidité générale – une crise bancaire en particulier.

D'où il résulte que seul un pays dont la nouvelle monnaie serait présumée forte pourrait échapper à la crise générale consécutive à sa sortie de l'UEM. Le vrai risque encouru serait ici celui de la surévaluation à terme. Il est en tout état de cause moins déstabilisant que l'effondrement d'une monnaie faible. Si bien qu'il n'est guère que l'Allemagne pour répondre globalement aux critères de pertinence d'un abandon de l'euro³.

L'euro, rempart dans la crise mondiale

Les raisonnements qui précèdent donnent une première idée de ce qu'auraient été les cinq dernières années sans union monétaire en Europe. La prudence s'impose à ce stade, puisque la matière ne se prête pas à expérimentation, encore moins à un retour en arrière. On peut toutefois risquer les pronostics qui suivent.

En premier lieu, il est clair que toutes les monnaies européennes n'auraient pas traversé la Grande récession de la même manière. « Les marchés » auraient jugées fortes celles des pays à dette publique modérée, aux efforts de relance mesurés⁴ et aux comptes courants excédentaires. Qui ne voit alors les heureuses élues d'un côté, le « club Med » de l'autre...

À leur tour, ces évolutions divergentes des taux de change auraient engendré des différentiels conséquents de taux d'intérêt. À défaut d'être

³ *L'histoire ne dira sans doute jamais si un « nouveau franc » émis aujourd'hui aurait été fort. Mais au vu de notre déficit courant et du manque de crédibilité économique de notre personnel politique, on peut légitimement en douter.*

⁴ *« Les marchés » n'ont jamais brillé par le sens de l'analyse macroéconomique – davantage par une forme d'orthodoxie, hélas pas toujours de bon aloi.*

supérieurs aux *spreads* observés dans la zone euro depuis 2009, ils auraient été plus précoces, donc plus pénibles. Pour les pays à monnaie faible et à dette publique élevée, les problèmes auraient été aggravés, la crise des finances publiques pouvant même se doubler d'une véritable crise de change, comme au bon vieux temps de l'ancien SME.

D'une certaine manière, l'existence de l'euro a simplifié, au sein de l'Union, les problèmes de coordination macroéconomique face à la crise. Ceux-ci ont eu trait, comme on le sait, aux modalités de soutien aux banques en difficulté, aux plans de relance et à la fiscalité. Sans l'euro, il aurait fallu les étendre aux politiques monétaires et de change. Un risque non négligeable – qui guette, au demeurant, l'économie mondiale prise dans son ensemble – est ici celui de stratégies non coopératives, qui dégèneraient en « guerre des monnaies » comme dans les années 1930.

En lieu et place de cela, la zone euro bénéficie d'emblée d'une politique monétaire unique, qui a permis – faut-il le rappeler – des taux d'intérêt historiquement bas pour contrer la récession. Les risques pris par la BCE en termes de mesures non conventionnelles n'auraient sans doute pas été à la portée de tous les « petits pays » de l'UEM. Enfin, malgré la crise (et parfois à cause d'elle), l'euro, grande monnaie d'envergure internationale, reste un moyen de paiement et de réserve stable et recherché.

Mais sans doute sont-ce, finalement, nos voisins islandais ou baltes qui, mieux que tous les autres, pourraient donner à réfléchir aux sceptiques de la construction monétaire européenne. Ils ont traversé la crise avec leur monnaie nationale. Ils savent d'expérience qu'un frêle esquif est plus vulnérable, par vents forts, qu'un gros bâtiment. Ils n'ont ainsi cessé de vouloir rejoindre l'UEM – à l'instar de l'Estonie, devenue membre en janvier 2011. Cette forme de « vote avec les pieds » vaut sans doute bien plus que nombre de démonstrations hypothétiques.

HENRIK UTERWEDDE

DIRECTEUR ADJOINT DE L'INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE
LUDWIGSBURG

Une crise inédite, des controverses inévitables

La crise de gouvernance qui a secoué l'Union économique et monétaire (UEM) tout au long de l'année 2010 a été un défi majeur pour les partenaires européens. La recherche d'une réponse politique a été parsemée de controverses, d'annonces malencontreuses et enfin de compromis laborieux. La gestion de crise n'a pas été brillante mais il y a des excuses. Car il s'est agi d'une crise inédite, qui a nécessité des réponses très rapides, auxquelles l'Union n'avait pas été préparée, cela d'autant plus que la crise a mis à nu les faiblesses de l'architecture de l'UEM. Ainsi, le pacte de stabilité et de croissance n'avait pas été capable de prévenir les dérapages des finances publiques grecques, ni la crise actuelle ; l'absence d'un mécanisme de soutien financier et le manque patent de coordination des politiques économiques de la zone euro ont compliqué la tâche de l'Union quant il s'est agi de réagir rapidement. De plus, devant l'urgence de trouver des solutions, les divergences profondes entre les approches allemande et française de l'UEM se sont manifestées, donnant lieu à des controverses franco-allemandes (et au-delà, entre l'Allemagne et la plupart de ses partenaires européens). Ces controverses, largement répandues et parfois même amplifiées par les médias, ont risqué de dérapier et de bloquer une politique européenne. Pour autant, loin d'être de fâcheuses querelles empêchant l'Europe de tourner en rond, ces controverses ont été inévitables. Elles renvoient à des visions différentes de l'Europe économique et de l'UEM dans nos deux pays, visions qui sont chacune ancrées dans la société et qui se traduisent par des choix et des préférences collectives différentes¹. On ne saurait faire l'impasse sur ces différences car quand il s'agit d'approfondir et de modeler l'Europe économique et monétaire, les choix

¹ Cf. *Pascal Kauffmann, Henrik Uterwedde, La France et l'Allemagne face à la crise de l'euro : à la recherche de la convergence perdue, Ifri, Visions franco-allemandes, Paris, 2010*
(http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=6133&id_provenance=97).

européens touchent directement le cœur des modèles économiques et sociaux nationaux.

L'Allemagne sur le banc des accusés

En ce qui concerne l'Allemagne, elle a attiré bon nombre de critiques par un comportement considéré souvent comme peu lisible et peu constructif. « Mais qu'arrive-t-il aux Allemands ? » s'est demandé l'économiste Elie Cohen, caractérisant la gestion de la crise des autorités allemandes en 2010 comme « attermolements permanents, initiatives à contretemps, déclarations brutales suivies de replis élastiques. Le résultat ? Une crise grecque qui s'étend aux pays périphériques, une crise des dettes souveraines qui devient crise de l'euro et débouche sur une crise du projet européen »². D'autres observateurs vont plus loin et dénoncent l'attentisme, voire l'égoïsme allemand : l'Allemagne chercherait-elle à se faire une santé économique sur le dos de ses partenaires ? Tournerait-elle le dos à l'Europe ?³

Il est certainement vrai que le gouvernement Merkel n'a pas gagné un prix d'excellence européen pour sa gestion de la crise. Ses lenteurs et ses hésitations ont contribué à aggraver la crise. En mai 2010, le gouvernement, sous la pression d'une partie de la presse et devant les élections cruciales en Rhénanie du Nord-Westphalie, a semblé céder à un certain populisme qui demandait de « punir » la Grèce au lieu de contribuer activement à un mécanisme d'aide pour enrayer la crise. Critique justifiée car, comme l'a dit joliment Pascal Kauffmann, quand il y a le feu dans la maison, on ne discute pas des contrats d'assurance mais on appelle d'abord les pompiers... Critique justifiée encore parce qu'à

² Elie Cohen, *Mais qu'arrive-t-il aux Allemands ?*, *Telos.eu*, Note électronique, 22 décembre 2010 (www.telos-eu.com/fr/node/1928/print).

³ *Un petit échantillon* : « L'Allemagne veut-elle encore de l'Europe ? », *La Croix*, 15 décembre 2010 ; Jean-Louis Bourlanges, « L'Allemagne ne croit plus à l'Europe fédérale », *L'Expansion*, 21 décembre 2010 ; « Pourquoi l'Allemagne n'est plus en phase avec l'Europe », www.latribune.fr, 18 décembre 2010 ; « L'Allemagne contre l'Europe ? », *Le Nouvel Observateur*, Nr. 2376, 20 mai 2010 ; « Angela Merkel, la chancelière comptable de l'Europe », *Le Monde*, 1^{er} avril 2010 ; « L'incompréhensible stratégie de Mme Merkel, 'Madame Nein' », *Le Monde*, 26 mars 2010 ; « Tentation solitaire », *Libération*, 26 mars 2010.

l'époque tout le monde savait déjà que l'Allemagne devrait finir par approuver un mécanisme d'aide financière en faveur de la Grèce mais le gouvernement, par peur ou par manque de pédagogie politique, n'a pas fait assez d'efforts pour expliquer les nécessités du moment aux Allemands. Si bien que l'Allemagne s'est souvent trouvée dans une situation défensive, voire déphasée par rapport aux événements.

Justifications allemandes

Pourtant, on aurait tort d'en rester là et ne pas voir que sur le fond, le gouvernement allemand a défendu des principes et des positions tout à fait légitimes. Faisant face aux demandes incessantes de « solidarité » envers la Grèce ou d'autres pays, le gouvernement allemand a été parfaitement dans son rôle quand il a mis le doigt sur les responsabilités des gouvernements concernés de mettre en ordre leurs finances publiques. C'est un discours qui ne plaît pas forcément en Europe mais le gouvernement allemand a été tout à fait légitimé de le tenir, et de rappeler que toute solidarité financière dans la zone euro avait sa contrepartie en terme de respect des règles et d'engagements fermes des pays bénéficiaires.

Vis-à-vis de la Grèce, le refus allemand d'accorder rapidement des aides financières a été motivé par le souci de signifier au gouvernement grec ses propres responsabilités, et de signaler qu'une telle aide ne saurait être automatique mais devait être assortie d'engagements fermes côté grec. Même si cette attitude a pu être interprétée comme trop dure (ou comme venant au mauvais moment, poussant ainsi la Grèce encore plus dans la crise), il est légitime de rappeler que la solidarité européenne ne saurait se pratiquer sans responsabilité de chacun des pays membres. Ensuite, l'attachement allemand à la stabilité (en matière de prix et de finances publiques) étant connu, on ne saurait reprocher au gouvernement allemand d'avoir fait référence aux règles de stabilité inscrites dans les textes fondateurs de l'UEM et insisté sur des mécanismes préventifs comprenant des sanctions plus efficaces.

Enfin, le refus allemand de toute « *Transfer-Union* » (donc une Union connaissant des mécanismes de péréquation financière entre les États membres) renvoie à une règle, dite de « *no bail-out* » signifiant que tout pays est seul responsable de ses dettes publiques et interdisant tout transfert direct d'autres pays. On peut discuter cette règle et argumenter que dans une Union de plus en plus interdépendante, il faut augmenter le degré de solidarité intereuropéenne. Mais dans l'état actuel de l'intégration européenne, ce genre de mécanisme ne peut pas exister (à moins d'être accompagné de mécanismes de surveillance et de contraintes en matière de politique économique et budgétaire nationale).

Deux visions de l'Union monétaire ? Un débat de société

La politique allemande doit être appréciée dans une perspective plus large. Depuis l'unification de 1990, l'Allemagne s'est normalisée dans un double sens. Devenue souveraine et plus grande, elle a appris – lentement et non sans mal – à assumer son nouveau statut et les responsabilités qui en découlent. Elle n'hésite plus à défendre ouvertement ses positions et ses intérêts en Europe, comme le font par ailleurs ses partenaires depuis belle lurette. Une autre normalisation s'est produite dans le sens que l'exception ouest-allemande (prospérité économique, gestion sociale coopérative, cohésion territoriale et égalité sociale) a fait place à un pays marqué par une crise économique et sociale forte qui n'a plus les moyens d'assurer les égalités sociales ni d'éviter la précarisation d'une partie importante de sa population. La dynamique retrouvée a été payée par des réformes structurelles et des efforts consentis par les Allemands afin de renouveler le pays et assainir ses finances publiques. D'où leur regard critique quand il s'agit du comportement des voisins européens et d'appels à la générosité allemande pour financer l'Europe.

À cela s'ajoute le fait que l'Allemagne défend son modèle économique et social qui a été la base de sa réussite depuis 1945. Quand on s'en prend à son modèle de croissance porté largement par les exportations pour l'accuser d'égoïsme, cette critique est perçue comme une mise en cause

à la fois absurde et illégitime des fondements même de la réussite allemande. Cela a amené Angela Merkel à déclarer devant le Parlement : « Nous n'allons pas abandonner nos positions là où nous sommes forts ». Pas plus que ses voisins, les Allemands ne sont prêts à abandonner un modèle ancré dans la société, comportant des valeurs et des choix collectifs et des façons coopératives de gérer l'économie, et qui a bien réussi⁴.

Enfin, tout comme ses voisins, l'Allemagne défend une certaine idée de l'Europe. Au moment de la réalisation de l'Union monétaire, elle a beaucoup insisté sur des principes vitaux pour elle : priorité à la stabilité monétaire et budgétaire ; des mécanismes non soumis à la tentation politicienne, comme l'indépendance de la Banque centrale européenne et les règles et sanctions du pacte de stabilité et de croissance ; enfin le principe de la responsabilité nationale pour les dettes souveraines nationales (principe du *no bail-out*). Même si elle a dû accepter des compromis, elle se bat pour sauvegarder ces principes fondateurs, contre des approches favorisant davantage la croissance et une politique monétaire plus expansionniste.

Une sortie par le haut est nécessaire et possible

Au fond, on ne se trouve pas tellement dans une controverse entre pays nationaux mais plutôt dans un débat de société européen. Dans l'Union économique et monétaire fortement interdépendante, il faut un arbitrage entre stabilité et croissance, politiques de l'offre et de la demande, rigueur budgétaire et politique plus expansionniste, principe de concurrence et principe de solidarité. Mais pourra-t-on trancher ces débats à l'échelle européenne sans Union politique plus étroite ? Il y a 20 ans, Helmut Kohl avait soutenu qu'une Union monétaire ne saurait tenir debout sans Union politique. Les partenaires européens, y compris certains accusateurs d'aujourd'hui de l'Allemagne « nationaliste », avaient repoussé cette logique.

⁴ Cf. Henrik Uterwedde: « Le capitalisme coopératif allemand et la politique économique de l'UE : les sources de la tension », in Renaud Dehousse et al. (dir.) : Où va l'Allemagne ?, Paris, Notre Europe, 2010, pp. 23-31.

Les déclarations récentes de la Chancelière et de son ministre des finances laissent penser que l'Allemagne veut renouer avec ces principes, et qu'elle vise une sortie par le haut de la crise de l'Union monétaire. Angela Merkel se dit convaincue « que nous avons besoin de plus d'harmonie dans la politique économique et financière, une sorte de gouvernement économique en Europe sur la base de règles communes de stabilité ». Wolfgang Schäuble n'hésite pas à prévoir que « dans dix ans, nous aurons une structure qui ressemblera sensiblement à ce qu'on désigne comme une Union politique. » Pourtant, concrètement, les initiatives allemandes, comme la proposition d'un pacte de compétitivité, continuent à privilégier l'approche intergouvernementale ; quant à la France, elle semble également se contenter de cette voie faisant la part belle aux gouvernements nationaux. Or, l'instauration d'une véritable gouvernance de la zone euro nécessitera certainement d'aller plus loin. Une véritable sortie par le haut des crises actuelles sera-t-elle possible ? En fin de compte, ce n'est pas seulement la volonté européenne de l'Allemagne mais aussi celle de ses partenaires qui est en jeu !

LES INTÉRÊTS EUROPÉENS DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE : QUELLES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES ?

ALAIN LAMASSOURE

DÉPUTÉ EUROPÉEN PPE ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
BUDGET AU PARLEMENT EUROPÉEN, ANCIEN MINISTRE

Je voudrais d'abord vous dire le très grand plaisir que j'ai de participer à ce colloque et d'accueillir, avec nos amis bordelais, nos amis allemands, ceux qui sont venus d'Allemagne d'abord et puis les Allemands qui vivent parmi nous, qui sont Européens. Je crois que ce colloque vient à un moment très important. Nous nous rendons compte que la crise entraîne des changements considérables, à une vitesse extraordinaire. Dans tous les changements que nous connaissons, il y a une réalité qui demeure et qui prend chaque jour une force plus grande, à notre grande surprise, à ma grande surprise : c'est la nécessité de l'entente franco-allemande. Plus que jamais en Europe, tout dépend de la manière dont l'Allemagne et la France sauront travailler ensemble.

Avec la chute de Lehman Brothers et la crise qu'elle a entraînée, nous avons changé de siècle. Nous commençons à sortir de cette crise avec un monde différent dans lequel tout à coup, en Asie, avec la Chine et l'Inde, en Amérique latine, avec le Brésil, des puissances émergent à une vitesse folle et commencent à contrebalancer l'ancien Ouest. En Europe même, les derniers développements de la crise, avec la crise de la dette, ont entraîné une redistribution des pouvoirs. Par conséquent, la vérité politique aujourd'hui est que toute la crédibilité de l'Union économique et monétaire repose sur la seule Allemagne, et la capacité de l'Union européenne de rebondir avec la crise, de sortir de la crise et de retrouver le niveau de croissance et de compétitivité nécessaire pour sa prospérité dépend largement de l'Allemagne et de la relation franco-allemande.

Après cette remarque liminaire, j'évoquerai un premier point. Le mot « crise » ne doit pas dissimuler le fait que derrière la crise aiguë dont

nous avons failli mourir, nous avons survécu. La vraie maladie, qui est la plus grave et qu'il nous faut traiter maintenant, c'est la sous-croissance que connaît l'Union européenne depuis une dizaine d'années, avant même la crise économique de 2009-2010. Si je prends les dix années qui précèdent la crise monétaire, la croissance du produit intérieur brut (PIB) français a été de 16%, soit moins de 1,5% par an, tandis que celle de l'Allemagne était de 9%, soit moins d'1% par an. Dans des conditions très différentes, les Allemands ont fait des efforts héroïques que les Français ont refusés. C'était la politique de Gerhard Schröder avec le plan Hartz IV, au moment où la France passait aux 35 heures. Les conséquences ont été heureuses pour l'Allemagne qui a connu un retour à une extraordinaire compétitivité sur les marchés extérieurs, mais sans la croissance. Donc si l'on dresse une comparaison franco-allemande à l'aide des avions Airbus : dans l'Airbus allemand, le moteur droit du commerce extérieur a tourné en surrégime mais les salaires n'ont pas augmenté et le moteur gauche de la consommation intérieure est resté éteint ; en France, c'était le contraire : le moteur droit du commerce extérieur était éteint et le moteur gauche de la consommation allumé. Dans les deux cas, nos économies n'ont pas décollé. Aujourd'hui, certains économistes nous disent que dans les dix ans à venir, pour l'ensemble de la zone euro, le taux de croissance restera de 1-1,5% par an, ce qui est inacceptable et ne permettra de résoudre aucun problème : ni le problème des déficits, ni le problème de la dette, ni le problème du financement des retraites, de la politique de santé ou encore de la compétitivité dont nous avons besoin. Il ne faut donc pas se tromper d'objectif.

Le point commun à ces dix années perdues et à la crise aiguë que nous connaissons depuis 2008, c'est l'absence de solidarité dans l'Union européenne. Nous sommes restés en sous-croissance car chaque pays, une fois réalisée l'Union économique et monétaire, est rentré chez lui et a mené la politique économique qui lui convenait sans se préoccuper de ce que faisaient les voisins. Naturellement, la crise financière est un test de notre solidarité, et même de l'insuffisance de notre solidarité. Ce ne sont pas des *hedge funds* qui achètent de la dette d'État, ce ne sont pas des spéculateurs : ce sont les opérateurs financiers les plus sérieux, les compagnies d'assurance, les fonds de pension qui, dans leurs statuts,

ont l'obligation de faire des placements sûrs et qui croyaient que la dette d'État était un placement sûr. Ils ont découvert que certains pays européens mentaient sur leurs chiffres, que d'autres pays européens ne mentaient pas mais avaient des ratios extrêmement compromis et que les autres pays européens mettaient des mois et des mois avant de décider de venir au secours de ceux qui étaient en difficulté. Cette absence, ou du moins cette insuffisance de solidarité, explique à la fois les dix années perdues pour la croissance et le développement économique et les difficultés de la crise dans laquelle la zone euro est engagée depuis maintenant un an.

La conclusion que j'en tire est que nous avons aujourd'hui besoin de compléter le pacte de stabilité et de croissance par un « pacte de solidarité ». Quand j'emploie cette formule devant mes collègues du Parlement européen originaires de pays riches, qui sont des contributeurs nets au budget européen, ils interprètent cela immédiatement comme « Il faut à nouveau payer davantage ». Mais attention à ne pas se méprendre : il faut une authentique solidarité. Une authentique solidarité, ce n'est pas du tout un système dans lequel ce sont toujours les mêmes qui paient au profit des mêmes bénéficiaires et encore moins un système dans lequel ceux qui font des efforts et qui parviennent à des résultats positifs et à une augmentation de leur richesse grâce à leurs efforts paient au profit de ceux qui n'ont fait aucun effort et qui tendent la main car ils sont ruinés. Il faut que nous arrivions à mettre en place un système qui soit crédible vis-à-vis de nos 500 millions de citoyens européens, de nos électeurs, de nos contribuables dans tous les pays, qui soient crédibles vis-à-vis des marchés et opérateurs financiers, et qui soit efficace dans nos choix économiques. La solidarité est une notion très concrète qui se mesure d'ailleurs de manière précise, dans une famille, dans une ville comme ici à Bordeaux, dans une région comme ici en Aquitaine, dans un pays comme l'Allemagne ou la France ou dans une union de pays, comme dans l'Union européenne. Elle se mesure au budget commun. Le problème de l'Union européenne est que son budget est très réduit : il représente moins d'1% du PIB européen. L'Union européenne est un géant législatif mais un nain budgétaire. Cela tient à la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres, telle

qu'elle a été acceptée par tous les pays et tous les partis politiques et qui restera durablement ce qu'elle est. Je ne propose pas du tout de doubler, voire de multiplier par dix, le budget européen. Par contre, nous devons trouver le moyen de renforcer cette solidarité à la fois dans le contenu et le financement de ce tout petit budget européen, mais aussi dans des actions complémentaires.

Quand je parle d'un « pacte de solidarité », ou d'un volet solidarité complétant le pacte de stabilité, je vois plusieurs chapitres. Premier chapitre, le budget européen. Nous sommes en train de réfléchir actuellement à son évolution pour les années 2014-2020. Le budget européen est encadré par des accords politiques de sept ans. Il faut que nous nous assurions que nous faisons la bonne répartition des dépenses afin de permettre aux politiques européennes d'être efficaces pour retrouver la compétitivité. Il est exact que nous avons absolument besoin de trouver des ressources nouvelles, et donc des ressources fiscales, des impôts. Il peut s'agir soit d'un impôt existant, ou d'une partie d'un impôt existant, soit d'un impôt nouveau à créer pour financer les politiques européennes. L'objectif n'est pas de dépasser le 1% du PIB européen, mais de sortir d'un système dans lequel le petit budget européen, contrairement à ce qui est écrit dans les traités, est aujourd'hui financé, pour des raisons historiques, par des cotisations des États membres. Il s'agit d'un système détestable, anti-européen et complètement inefficace, qui fait que tous les contribuables allemands payent pour l'Europe car ils sont Allemands, et non car ils sont riches et que tous les contribuables grecs reçoivent de l'argent, non parce qu'ils sont pauvres mais parce qu'ils sont Grecs. Ce système est totalement inacceptable en termes politiques et il convient donc de le remplacer par un système qui soit plus démocratique, plus simple, plus transparent.

Si la formule d'un « impôt européen » choque, c'est parce que nous avons une mémoire courte. L'impôt européen a été prévu et mis en place dès 1951 dans le premier traité européen. C'était un impôt que l'on peut qualifier d'authentiquement fédéral. Si le terme est mal accepté en France, il fait partie du vocabulaire ordinaire en Allemagne. Cet impôt était une taxe sur le chiffre d'affaires des entreprises sidérurgiques et minières, qui a permis de financer la reconversion de toute la sidérurgie

européenne dans les années 1980 et la fermeture, dans de bonnes conditions sociales, de toutes les mines de charbon en France, au Benelux, en Italie et de quelques mines en Allemagne. Le principe du financement par des ressources européennes, c'est-à-dire des ressources propres de l'Union européenne, des politiques européennes qui entraînent des dépenses publiques inscrites dans le budget européen, se retrouve depuis 1951 dans tous les traités européens. Les Anglais sont eurosceptiques mais cela ne les a pas empêchés en 1973 d'entrer dans une Union qui s'appelait alors la Communauté économique européenne, qui avait un impôt fédéral et dont tout le budget est entièrement financé par des impôts qui étaient des ressources propres, excepté cette taxe sur les droits de douane et prélèvements agricoles affectée directement au budget européen. Le système s'est progressivement dégradé et, quand ces ressources ont été insuffisantes, sans que jamais la décision politique n'ait été prise, elles ont été complétées par des cotisations des budgets nationaux qui aujourd'hui représentent 85%, c'est-à-dire quasiment la totalité du budget communautaire. Chaque année, la discussion sur le budget de l'Europe n'est pas du tout une discussion sur le choix des politiques à financer, c'est une discussion entre 27 ministres du budget dont chacun n'a qu'une seule ambition : minimiser sa contribution et maximiser son retour, ce qui est anti-communautaire et complètement inefficace. Avant la crise financière, aucun des ministres du budget ne voulait payer pour l'Europe ; depuis la crise financière, aucun ministre du budget ne peut payer pour l'Europe. Désormais, soit on ferme la boutique, soit on revient à la lettre et à l'esprit du traité qui est violé maintenant depuis environ 10 ans.

Une chose me frappe dans les discours de nos dirigeants, pas simplement en France et en Allemagne, mais aussi dans de nombreux pays de l'Union européenne. Personne ne veut d'impôts nouveaux mais il n'y a jamais eu autant d'idées nouvelles en matière fiscale que ces dernières années. Il existe notamment deux gisements potentiels qui donnent lieu à des propositions formelles, ou du moins à des idées lancées pas simplement par des universitaires mais par des politiques responsables. Le premier gisement vise à faire payer les banques, par le biais d'une taxe sur les profits des banques ou d'une taxe indirecte sur les transactions financières (ex. taxe Tobin). Les trois dirigeants des

grands pays que sont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont proposé ensemble, au G20, l'instauration d'une taxe sur les transactions financières au niveau mondial, ce qui est complètement irréaliste. Elle ne pourrait voir le jour que si les 192 pays représentés à l'ONU étaient d'accord, ce qui ne sera jamais le cas. Par contre, lorsqu'il est proposé d'instaurer une telle taxe au niveau de l'Union européenne, c'est considéré comme de l'ultra-fédéralisme et personne ne veut entendre parler d'impôts. La deuxième source d'impôt possible vient de tout ce qui est « vert ». Nos compatriotes, surtout de ce côté-ci du Rhin, sont effrayés à l'idée que le climat pourrait se réchauffer et ils sont prêts à payer pour empêcher ce réchauffement. C'est assez curieux, c'est intéressant du point de vue fiscal car cela peut justifier, expliquer, faire accepter une augmentation des impôts de façon à encourager l'utilisation de sources d'énergies qui n'émettent pas de gaz à effet de serre. L'Union européenne, par accord unanime, et sur proposition au départ de l'Allemagne pendant la présidence allemande de l'UE, relayée ensuite par la France durant sa présidence de l'UE, a décidé de mettre en place, à partir du 1^{er} janvier 2013, un système de vente aux enchères des droits d'émission de gaz à effet de serre qui sera imposé à toutes les activités polluantes, au sens de productrices de gaz à effet de serre. Sont donc concernés l'industrie lourde, la chimie, le ciment, la sidérurgie et également les activités de transport. Par définition, il est difficile d'évaluer à l'avance combien vont rapporter les ventes aux enchères, mais selon les calculs de la Commission européenne, les recettes pourraient être d'au moins 20 milliards d'euros, peut-être même 40 milliards d'euros. Ce système est une décision politique européenne. La base juridique est une loi européenne. Le marché primaire, puis secondaire, des droits d'émission sera européen. Mais d'après ce qui est prévu, les recettes seront affectées aux États membres ! Il n'y a aucune justification à cela. En revanche, il y a toute justification pour que les recettes aillent directement au budget communautaire et que, en contrepartie, les contributions nationales au budget européen soient réduites. Je ne propose pas une augmentation du budget européen mais une réduction des contributions nationales des États membres. Tout ce qu'on peut faire pour soulager les budgets nationaux du financement des politiques communautaires va, à mon avis, dans le bon sens. Et toute

initiative en ce sens, bien expliquée, pourrait être admise par l'opinion publique.

Une bonne coordination des budgets nationaux est par ailleurs nécessaire. Je souhaiterais compléter ce qui a pu être dit au cours de ce colloque, et ce qui a été décidé au niveau du Conseil européen, dans le cadre de la nouvelle gouvernance économique avec la procédure du « semestre européen ». Nos gouvernements ont décidé de mieux coordonner les politiques budgétaires nationales, en limitant néanmoins cet exercice à l'examen des soldes, des déficits et des dettes. Je propose d'élargir l'exercice et de regarder le contenu des budgets, de voir comment chacun, dans son budget national, participe au financement des politiques européennes destinées à atteindre ces objectifs communs de retour à la croissance et à la compétitivité. Les pays européens se sont donné un programme d'action magnifique, « Europe 2020 », au Conseil européen de juin 2010. Tous les pays et tous les partis politiques l'approuvent : il nous faut donc mettre en place les moyens de l'atteindre. Nous devons vérifier que chacun fait ce qu'il a à faire. Alors que chacun doit faire des économies budgétaires sauvages dans son budget national, il est important de préserver de ces économies le financement des politiques d'avenir en matière de recherche, d'innovation, de formation ou d'énergies nouvelles, qui sont nécessaires pour retrouver la compétitivité et la croissance. Dans le même esprit, je crois qu'il faut creuser l'idée d'avoir des formules d'emprunts mutuels, d'emprunts par projets, d'emprunts par plusieurs États ou d'emprunts de l'Union européenne pour financer les investissements à rentabilité différée portant sur de grandes infrastructures de transports de personnes, de marchandises, d'énergies ou d'énergies nouvelles.

Quand je dis étendre la coordination des politiques budgétaires au contenu des budgets, je ne veux pas dire du tout donner à Bruxelles, c'est-à-dire aux institutions européennes que sont la Commission et le Parlement européen, un droit de regard sur le contenu des budgets nationaux, ce qui serait immédiatement refusé. Je propose que, dans la procédure à mettre en place, on associe au contraire, dès le premier jour, les parlements nationaux. Je suis d'ailleurs surpris que dans les procédures mises sur la table par la Commission européenne, les

procédures dites du « semestre européen », rien ne soit prévu pour les parlements nationaux. Or, le budget constitue le cœur de la souveraineté nationale et dans chacun de nos pays, il constitue le cœur de la responsabilité parlementaire. La proposition que je fais, c'est que le « semestre européen » commence le premier jour par une réunion des parlements nationaux avec le 28^{ème} parlement, le Parlement européen, pour que chacun échange sur ses orientations budgétaires de l'année à venir, que chacun explique comment il va honorer les engagements de discipline budgétaire qu'il a pris pour revenir à l'équilibre, et qu'on regarde ce que chacun a mis dans son budget national. C'est ce que j'appellerai une « *peer review* » : chacun est sous le contrôle de l'autre. Mais ce n'est pas la Commission ou le Parlement européen qui dira aux parlements nationaux comment ils doivent élaborer leur budget et ce qu'ils doivent y mettre. Compte tenu des engagements solennels que nous avons pris, par exemple le programme « Europe 2020 », année après année, chacun va devoir montrer comment il finance sa part du programme. Si certains ne le font pas, je ne propose pas d'autre sanction que celle des opinions publiques, de la comparaison montrant qu'il y a de bons et de mauvaises élèves. On fera jouer le débat démocratique et c'est là que pourra tomber la sanction politique. Mon idée n'est pas du tout de trouver le moyen de trouver un saut qualitatif dans l'intégration européenne mais de trouver, de manière pragmatique, en respectant totalement les souverainetés nationales, le moyen de responsabiliser chacun dans l'atteinte de l'objectif commun. Si nous ouvrons nos budgets pour regarder ou comparer ce qu'ils contiennent, nous allons découvrir qu'il existe des gisements d'économies budgétaires possibles à partir du moment où nous travaillons ensemble au niveau européen ou national, qu'il s'agisse du Service européen d'action extérieure (SEAE), des agences européennes ou de la défense par exemple. À partir du moment où une partie des compétences a été transférée dans l'Union européenne, il faut faire des économies dans les pays membres. La première ressource propre nouvelle qu'il faut trouver, ce sont donc les économies budgétaires. Nous devons organiser l'Europe non pas pour ajouter des dépenses ou des impôts mais au contraire pour les diminuer, et c'est en travaillant ensemble que nous pourrons réduire les dépenses.

Troisième point, la solidarité implique aussi que chaque pays fasse ce qui est de son devoir pour ne plus avoir besoin du soutien des contribuables de pays voisins. Le pacte de solidarité, qui doit compléter le pacte de stabilité et de croissance, doit être un ensemble équilibré et acceptable par tous, nécessaire pour rassurer les citoyens et les marchés financiers. Il doit nous permettre de retrouver cette croissance dont nous avons hélas perdu jusqu'au souvenir. Le mot « solidarité » peut certes susciter des ambiguïtés. Je sais qu'il y a eu une « taxe de solidarité » en Allemagne, payée depuis 20 ans pour financer les Länder de l'Est et que du coup, quand on parle de solidarité, immédiatement, on peut penser « Demander à l'Allemagne de payer ». Je le comprends tout à fait, d'autant plus que les Allemands ont fait des efforts que nous, Français, n'avons pas fait. D'une certaine manière, les Allemands payent deux fois : ils ont payé leur développement, y compris celui des pays d'Europe centrale et orientale, et indirectement, ils payent pour les efforts que nous n'avons pas faits. De même que nous ne l'accepterions pas, ce n'est pas acceptable pour les citoyens allemands. La solidarité doit donc fonctionner dans les deux sens. Jusqu'à présent, elle n'a fonctionné que dans un sens. Si les Grecs et les Irlandais avaient été solidaires, en contrepartie de l'aide massive, mais justifiée, qu'ils ont reçue de leurs partenaires à travers le budget européen et qui leur a permis de se développer (3-5% de leur PIB est venu par le biais des fonds structurels/régionaux européens ou du financement de la PAC), ils auraient dû gérer correctement leur économie pour manifester leur solidarité. Ils auraient dû faire en sorte qu'à un moment venu, ils puissent se passer de l'aide européenne et même, je pense à l'Irlande, devenir un contributeur net au budget européen. En effet, en 2009 encore, l'Irlande était avec le Danemark, en termes de revenu par habitant, le pays le plus riche d'Europe, alors que quand elle est rentrée en 1973, elle était aussi pauvre que l'Albanie. Elle n'a pas été solidaire car elle s'est mal gérée. Il faut sans doute trouver un autre mot que celui de « solidarité ». De ce point de vue, je regrette que nous ayons abandonné, au moment du traité de Maastricht, le mot de « communauté », qui exprimait l'originalité de l'Union européenne, alors que le mot « Union » est plus banal. C'est cet esprit qu'il faut trouver, celui d'une organisation dans laquelle ce ne sont pas toujours les mêmes qui doivent faire les efforts et les sacrifices financiers. Il faut trouver un

équilibre authentique dans l'espace et le temps. Si nous arrivons à concevoir quelque chose comme ça, je crois qu'on pourra l'expliquer et le faire admettre.

Dans les discours sur l'emprunt qui viennent parfois d'Allemagne, il y a des choses que je comprends et d'autres non. Les Allemands ont un argument que nous devons prendre en compte, parce qu'il est juste : il n'y a aucune raison d'obliger les Allemands à emprunter sur le marché financier à un taux supérieur au taux actuel du *Bund*, le taux allemand. Jamais, et cela est évident, l'Allemagne n'acceptera d'emprunter pour le plaisir d'être avec les Français et les autres sur les marchés financiers, en payant un taux supérieur au taux offert par les marchés financiers quand l'Allemagne emprunte seule. Toute proposition doit garantir aux Allemands que le taux d'intérêt auquel l'Allemagne emprunterait ne serait pas supérieur, et même si possible inférieur. Par contre, je ne crois pas qu'on puisse sérieusement refuser le principe d'emprunts communs, d'emprunts mutualisés. D'ailleurs, j'observe que personne ne le refuse car le Fonds européen de stabilité financière, décidé le 9 mai 2010, date propice aux progrès de l'Europe, est une mutualisation d'emprunts. Ce ne sont pas véritablement des États qui se regroupent pour emprunter, mais l'institution juridique mise en place à Luxembourg revient à cela. De la même manière que l'Union européenne a emprunté au nom de l'Union, la Commission européenne l'a fait sans que personne ne s'en émeuve, d'aucun côté du Rhin, il y 18 mois, pour aider successivement la Hongrie, la Lettonie et la Roumanie, en faisant d'ailleurs un petit bénéfice sur les frais financiers. Le Mécanisme européen de stabilisation financière du 9 mai 2010 prévoit aussi, à hauteur maximum de 60 milliards d'euros, une forme de mutualisation au sein de la zone euro. Le président Barroso, de son côté, propose des *Eurobonds* par projets, à l'exemple de ce que fait déjà la Banque européenne d'investissement (BEI) lorsqu'elle finance des projets. Tout cela n'est pas novateur mais consiste au contraire à revenir à certaines données fondamentales de l'Union européenne qu'on avait un peu oubliées et que la crise doit nous inciter à revisiter avec un œil neuf.

Enfin, il est évident qu'il faut se préoccuper des paradis fiscaux, ce qui commence dans l'Union européenne, sans même évoquer la Suisse ou

les Iles Caiman. La moitié des entreprises françaises multinationales cotées à la bourse de Paris ne paient pas d'impôts en France. Elles ont ainsi leur siège social aux Pays-Bas ou ailleurs. La première chose à faire, c'est donc d'organiser une solidarité, ou une communauté, fiscale. Nous y travaillons dans le cadre franco-allemand, grâce à l'exercice de « convergence fiscale » que la chancelière Angela Merkel et le président français Nicolas Sarkozy ont décidé de lancer ensemble pour voir comment nous pouvons faire en sorte que l'Union européenne ne serve pas de prétexte à un certain nombre de contribuables, privés ou entreprises, d'échapper à l'impôt dans leur pays d'origine.

Retranscription et rédaction par Mathilde Durand.

ERICH FRITZ

DÉPUTÉ CDU ET MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES AU BUNDESTAG

J'ai suivi avec grand intérêt l'exposé d'Alain Lamassoure. Après avoir décrit la crise et la maladie dont elle découlait, il a expliqué qu'il s'agissait de la crise d'un nouvel ordre mondial. Cette formule est pour moi très vague et il faut veiller à l'usage qui en est fait. Je pense que ce nouvel ordre mondial existait déjà avant la crise mais que la crise a contribué à le rendre plus visible et à l'accentuer. Désormais, il ne s'agit pas de traiter les symptômes mais plutôt de corriger davantage les causes. Selon M. Lamassoure, l'une des causes de cette crise est la faiblesse de la croissance. Une augmentation de la croissance permettrait de mieux agir, de générer davantage de recettes au niveau de l'État, de réaliser plus d'investissements, de contracter moins de dettes et de mieux supporter les charges sociales. Tout cela est vrai mais je doute toutefois du fait que la croissance soit insuffisante. En effet, les taux de croissance en Allemagne depuis 1949 sont en moyenne de 1,5% : les chiffres des années passées sont donc tout à fait dans la moyenne de long terme. Lorsque l'on considère la question des taux de croissance, il faut toujours s'interroger sur la base de calcul prise en compte. Ce 1,5% ne se réfère pas à la même base mais à un niveau toujours croissant : il ne faut donc pas considérer que la croissance est linéaire. On peut se demander si la croissance seule est encore la valeur adaptée pour mesurer et évaluer les progrès en Europe. Naturellement, les problèmes à résoudre pour conserver le *statu quo* augmenteraient fortement en l'absence de croissance. Cela explique pourquoi, au cours des dernières années, plusieurs stratégies ont été mises en place par l'Union européenne pour stimuler la croissance. Nous souhaitons que l'Europe soit leader en termes d'innovation, nous souhaitons créer une Europe de la formation, nous avons défini les stratégies et objectifs envisageables en ce sens. L'Union européenne ne peut toutefois pas les atteindre car ils relèvent de la compétence des États membres, qui sont seuls compétents pour prendre les mesures appropriées. Dans le domaine de la formation, un processus est en cours mais ses effets ne seront visibles qu'à long terme et il n'existe donc aucun effet à court terme sur la

croissance. La croissance ne peut donc être qu'un aspect de la question sur les modalités permettant à l'Europe de faire face à l'avenir.

Le député Alain Lamassoure a également indiqué qu'il convenait de compléter le pacte de stabilité par un pacte de solidarité mais celui-ci existe déjà depuis longtemps en Europe : 7% du PIB de la Roumanie provient ainsi de transferts européens et depuis son adhésion à l'Union européenne, la Grèce a toujours été bénéficiaire de transferts financiers. La solidarité des États membres de l'Union européenne est très forte et unique au monde. À l'heure où l'évolution du paysage politique de nombreux pays européens peut susciter des réserves, on peut toutefois s'interroger sur la possibilité de renforcer davantage cette solidarité sans mettre en péril l'approbation des peuples dans les pays qui contribuent majoritairement à ces transferts. Il n'est donc pas certain que l'Union européenne puisse, et doive, satisfaire rapidement les demandes d'extension de la solidarité européenne.

On peut également s'interroger sur l'opportunité de développer davantage les instruments d'endettement européen déjà existants. Pour les Allemands au moins, l'endettement est toujours justifié lorsqu'il s'agit d'investissements d'avenir qui améliorent le cadre réglementaire et financent le développement d'opportunités d'avenir. Nous avons donc toujours adopté des dispositifs qui créaient une corrélation entre investissements et degré d'endettement, même si, par la suite, ils n'ont pas été véritablement utilisés. En termes de mise en œuvre de concepts d'infrastructures européennes transnationales, de qualification générale dans le domaine de l'enseignement supérieur mais aussi de domaines dans lesquels de nouvelles structures pourraient réellement mettre en œuvre des objectifs souvent déjà formulés, l'argumentation politique sur la question de l'endettement me semble tout à fait justifiable dans les États européens lorsqu'il vise à financer des objectifs précis porteurs de croissance.

Il existe en Allemagne une grande réserve à l'idée que tous les niveaux étatiques ont dépassé depuis longtemps la limite d'un surendettement responsable. Il s'agirait d'un nouveau niveau, celui d'un endettement incontrôlable dans certaines circonstances. En outre, les Allemands

approuvent massivement le principe selon lequel, après un accord de la communauté européenne sur un réseau (de transport), la réalisation de ces réseaux relève de la responsabilité nationale. Pour ce type de mesures, il existe cependant toujours des États qui sont plus performants que d'autres. On peut trouver des mécanismes permettant aux pays concernés de trouver des moyens de financement. Il n'y a pas réellement besoin ici d'avoir ses propres *eurobonds* et je suis convaincu que les députés du Bundestag n'approuveront pas massivement leur introduction. Les investissements d'avenir ne doivent pas être intégrés aux mesures de sauvetage et aux mécanismes de crise. Il est nécessaire de définir des conditions claires et la finalité de ces capitaux : il ne faut pas donner l'impression que leur destination serait au bon vouloir de la Commission voire du Conseil. Nous souhaitons naturellement que le Parlement européen, dans son évolution vers un rôle de véritable législateur européen, obtienne à un moment donné un droit budgétaire digne de ce nom qui lui permette de financer sa politique. La majorité des Européens dirait toutefois que dans le cadre de la dotation financière de l'Union européenne, il est possible de réfléchir aux priorités. La politique agricole européenne doit-elle être poursuivie sur le même modèle que par le passé ? Quelles sont les possibilités de générer des moyens pour les domaines qui constituent vraiment des investissements d'avenir ? Ces questions ne sont pas débattues car certains États ne le souhaitent pas réellement, comme la France ou encore l'Allemagne.

La proposition d'un pacte de solidarité faite par Alain Lamassoure ne constitue pas une réelle modification : nous acceptons de ne pas recevoir quelque chose au niveau national mais nous le donnons à l'Union européenne, et en échange, nous recevons autre chose. Il ne s'agit aucunement d'une réduction du budget. Si l'on prend en considération les ordres de grandeur, il est possible que par le biais des échanges de droits d'émission, on puisse obtenir à terme des sommes plus importantes que celles obtenues jusqu'à ce jour. La question de savoir s'il ne serait pas plus supportable pour les citoyens allemands d'accepter des *eurobonds* que des transferts n'est donc pas facile à trancher. En effet, il est difficile de faire clairement comprendre aux citoyens qu'ils ont le choix entre ces deux possibilités : ils savent qu'ils paient probablement les deux et si ce choix existait, un vaste débat public pourrait être

organisé. Nous ne savons toutefois pas précisément quelles seraient aujourd'hui les charges qui apparaîtraient. Étant donné que nous avons déjà accepté l'une des alternatives et que l'autre s'y est ajoutée, il ne s'agit pas d'une conception fascinante. Pour moi, qui considère que l'idée européenne est la seule qui permette aux Européens de survivre dans le monde globalisé, la question de devoir trouver une issue ne se pose pas. La seule question est de savoir s'il ne serait pas possible de mener un tel débat en faisant abstraction des besoins actuels. En effet, nous avons aussi besoin de l'accord des citoyens pour le financement de l'Union européenne et pour avoir un Parlement européen efficace, ce qui touche à la question du budget. Il s'agit d'un élément constitutionnel de l'Europe qu'il n'est pas facile de traiter, mais il doit s'agir d'un débat constitutif en Europe. Que souhaitons-nous ? Quelles sont les liens entre les prestations et les coûts en Europe ? Quel est le rapport entre la solidarité et la subsidiarité ? Ces éléments doivent être appréciés dans leur contexte car sinon nous ne pourrions accepter de nouvelle forme de financement en Europe. Qui peut toutefois mener le débat pour qu'il touche aussi les citoyens en Europe ?

La question de l'introduction d'un nouvel impôt pour le financement de la politique européenne est peu appréciée par la population et donc par conséquent par les responsables politiques. Ce qui s'explique historiquement : l'Allemagne dispose ainsi d'un « supplément de solidarité », imposée aux contribuables comme une charge financière supplémentaire afin de contribuer au développement des nouveaux Länder de l'Est. Mais il existe en réalité depuis 18 ans. On peut aussi citer l'impôt allemand sur le vin pétillant, introduit pour financer la construction de la flotte impériale. Les Allemands sont donc plutôt méfiants à l'égard de l'introduction d'un nouvel impôt. Il existe toutefois en Allemagne un système de péréquation fiscale qui fonctionne très bien, réparti entre l'État fédéral, les Länder et les communes. Il serait sans doute utile de réfléchir s'il ne serait pas judicieux, pour financer le budget communautaire, d'adopter un impôt à la source fiable, dont les contours resteraient à préciser, qui dépendrait peu de la conjoncture et s'intégrerait facilement dans le dispositif fiscal de l'ensemble des pays européens. Cette suggestion ne fait certes pas l'unanimité dans le débat sur la répartition du budget, mais elle permettrait de lancer une

discussion plus judicieuse que celle sur les nouvelles formes d'endettement ou sur un nouvel impôt.

En Allemagne comme en France, le concept de « solidarité » est plus qu'éprouvé. Il est complexe, confus et imprécis. Il me semble qu'il serait préférable de le remplacer par le concept de « responsabilité ». Cela signifie que les pays ou les groupes de personnes qui bénéficient de transferts devraient avoir quelques devoirs et ne pas se cacher derrière la confusion que revêt ce concept. L'introduction d'un impôt européen telle qu'évoquée par Alain Lamassoure, qui viendrait s'ajouter aux charges déjà existantes qui touchent les citoyens, n'est à mon avis pas faisable. Il serait en revanche envisageable de changer de niveau, en passant d'un niveau national au niveau européen. Il existe une grande discussion sur le fait que les dépenses de l'Union européenne doivent être couvertes : un accord avait d'ailleurs pu être obtenu entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne mais il a été refusé avec véhémence par les pays bénéficiaires. Cela ne peut être considéré comme de la solidarité. C'est pourquoi il convient de mettre en avant l'expression de la responsabilité, et non le principe de solidarité qui est en fait un principe de « paiement ».

En Allemagne, les médias parlent du Parlement européen essentiellement lorsque d'importants paiements risquent d'être effectués ou lorsqu'il est touché par un scandale. Quant au traité de Lisbonne, il a été largement discuté, mais seulement après avoir été refusé par référendum. L'une des grandes opportunités du Parlement européen, et il devrait s'y consacrer davantage, est à mon avis de saisir les moyens dont il dispose pour pouvoir mener une discussion de fond avec les parlements nationaux mais aussi directement avec la population. Je crains que si nous ne parvenions pas à faire de ce débat plus qu'un débat sur la répartition des fonds, nous perdions le soutien de base en faveur de l'Union européenne, ce qui est l'exact opposé de ce dont nous avons besoin à l'heure actuelle.

Le Conseil européen doit trouver une solution pour renforcer la cohérence des politiques nationales dans l'Union économique et monétaire, et il existe d'ailleurs plusieurs propositions à cet égard.

L'Europe est toujours née d'un accord dont la mise en œuvre s'est ensuivie faite en plusieurs étapes. L'Union monétaire nous montre, plus rapidement que les autres champs politiques, où se trouvent les insuffisances qu'il convient d'améliorer. D'autant plus que la création d'une certaine cohésion n'est pas si simple qu'il n'y paraît. Si l'on observe les pays européens, on constate des divergences culturelles en termes de sécurité sociale. Les pays se différencient également en ce qui concerne les conditions générales et les règlements particuliers en matière économique. Nous sommes en outre confrontés à différents systèmes fiscaux, à des divergences de mise en œuvre de l'imposition, à différentes structures économiques ou attitudes budgétaires et même à des évolutions démographiques différentes. Si l'on prend en considération toutes ces différences, il apparaît rapidement que la cohésion nécessaire pour supprimer les disparités au sein de la zone monétaire ne pourra être acceptée et réalisée que grâce à d'importants efforts et en levant de nombreux obstacles.

Dans la perspective d'un rapprochement des systèmes fiscaux, je déconseille de choisir le droit fiscal allemand, en raison de sa complexité et de sa confusion. Si toutefois cette réflexion permettait d'essayer de simplifier le système allemand et d'en développer un nouveau, alors il s'agirait d'une grande avancée franco-allemande. Mais j'ai malheureusement quelques doutes à cet égard.

À mon avis, le traité de Lisbonne ne va pas assez loin. Certes, les traités et accords existants ont jusqu'à présent résolu de nombreux problèmes du passé. Toutefois, ils ont aussi jeté les bases de nouveaux problèmes qui vont se poser à l'avenir et que la structure actuelle de l'Union européenne ne permet pas aujourd'hui de résoudre. C'est pourquoi nous devons prendre conscience que nous avons besoin d'un État européen. La tentative d'une discussion sérieuse sur le maintien ou non, à l'avenir, de 28 services diplomatiques, montre qu'à ce niveau il n'existe pas encore de modèle d'avenir.

Retranscription par Katharina Wolf et traduction de l'allemand par Mathilde Durand.

COMMENT FAIRE FACE À LA MONDIALISATION ? LE CAS DES ENTREPRISES FRANÇAISES ET ALLEMANDES

HANS KAHLICH

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE HEIDENHEIMER
VOLKSBANK EG, ANCIEN MEMBRE DU DIRECTOIRE DE PAUL
HARTMANN AG

Quelques données sur la mondialisation

Tout d'abord, je souhaiterais commencer ma présentation avec quelques données qui sont importantes pour l'économie allemande dans le cadre de la mondialisation.

Coût du travail

En 2009, le coût horaire du travail en Allemagne de l'Ouest pour l'industrie de transformation s'élevait à 36,05 euros, soit la quatrième place mondiale derrière la Norvège, la Belgique et la Suisse. En République tchèque, où ce taux horaire est le plus élevé des pays d'Europe centrale et orientale, il ne s'élève qu'à 8,86 euros. De manière générale, le taux horaire du travail en Allemagne de l'Ouest en 2009 est d'environ 30% supérieur à la moyenne de ses concurrents internationaux, si l'on excepte les pays d'Europe centrale et orientale. Toutefois, depuis le milieu des années 1990, ce désavantage de l'Allemagne de l'Ouest en termes de coût a été réduit de près d'un tiers. Ainsi, les salaires bruts ont augmenté de 21,8% en Allemagne entre 2000 et 2010, alors qu'ils progressaient de 30,5% en France et même de 45,5% au Royaume-Uni. Si l'on compare toutefois ce taux horaire avec la productivité, c'est-à-dire la production par heure travaillée, l'Allemagne (base 100), malgré des niveaux de salaires élevés et comparables, est pratiquement à égalité avec les États-Unis, devançant légèrement la France (94), mais largement le Japon (77) et le Royaume-

Uni (68). L'avantage allemand en terme de productivité par heure travaillée est toutefois partiellement supprimé par le fait que la durée annuelle légale du travail en 2009, avec 1 655 heures, était la troisième durée la plus courte en Europe, seuls le Danemark (-1,6%) et la France (-3,6%) travaillant moins. Pour conclure sur le coût du travail, par rapport à ses principaux concurrents à l'échelle mondiale, le niveau allemand reste très élevé.

Fiscalité des entreprises et marge bénéficiaire nette

En 2008, pour tout bénéfice de 100 euros, chaque société de capitaux allemande devait verser 31 euros au fisc. L'Allemagne se situait alors à la 7^{ème} place des pays industrialisés, soit une place moyenne, après avoir occupé en 2000 la 1^{ère} place avec un taux d'imposition de 51,8%. D'importants concurrents sur les marchés mondiaux ont désormais une fiscalité plus lourde que l'Allemagne, tels le Japon et les États-Unis avec un taux d'imposition de 39,6%, ou la France avec 34,4%. Au Royaume-Uni, les entreprises sont imposées à un taux légèrement plus faible de 28%. En 2009, malgré l'amélioration de la fiscalité, la marge bénéficiaire nette en Allemagne était en moyenne de 1,6%, soit un taux extrêmement faible par rapport à pratiquement tous les autres pays industrialisés. Seules les entreprises japonaises faisaient moins bien, avec une marge de 1,5%. Les sociétés de capitaux obtenaient en moyenne des marges bénéficiaires de 6% au Royaume-Uni, de 5,9% en Chine, de 4,4% aux États-Unis et même en France, avec un taux de 3,2%, elles étaient deux fois plus importantes qu'en Allemagne. Lorsque les bénéfices nets sont faibles, la formation de capitaux propres est naturellement bien plus difficile. Il n'est donc pas étonnant que dans l'économie industrielle allemande, la part des capitaux propres de garantie en pourcentage du bilan, c'est-à-dire le taux de capitaux propres, soit faible par rapport aux autres pays industrialisés, avec 23,2% en 2009. Seules les entreprises portugaises connaissent un taux de capitaux propres encore plus faible (20,2%). Aux États-Unis et au Royaume-Uni, ces taux sont pratiquement deux fois plus élevés, ce qui facilite grandement le recours aux capitaux étrangers.

Commerce extérieur / Exportations / Importations

Après avoir été pendant 4 ans la « championne du monde des exportations », l'Allemagne a dû céder son titre en 2009. Elle réalisait alors 9% des exportations mondiales, contre 9,6% pour la Chine. Toutefois, l'an dernier, en raison de la crise financière mondiale, les exportations allemandes ont chuté de 20%. Les États-Unis se retrouvaient à la troisième place, avec 8,4% des exportations mondiales tandis que celles de la France en représentaient 3,8%. Depuis plusieurs années, l'économie allemande repose fortement sur ses exportations. Toutefois, la part des biens et services exportés représentaient « seulement » 41% du produit intérieur brut (PIB) en 2009 contre 36% pour les importations de biens et services. Dans des pays plus petits tels que l'Irlande, la Hongrie, la Belgique, la Slovaquie, les Pays-Bas, la République tchèque ou la Suisse, mais aussi l'Autriche, le commerce extérieur joue un rôle encore plus important qu'en Allemagne, représentant entre 50 et 90% du BIP national. En France, en 2009, les exportations ne représentaient que 23% du PIB et les importations 25%. De 2006 à 2008, la France était le principal partenaire commercial de l'Allemagne, pour les importations ou les exportations. L'Allemagne connaissait systématiquement un fort excédent commercial dans ses relations avec la France qui, en 2008, s'élevait à 30 milliards d'euros. Les autres importants partenaires commerciaux de l'Allemagne sont les États-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et de plus en plus, notamment pour les importations, la Chine. La part des exportations allemandes vers l'Union européenne est supérieure à 60% tandis que plus de 40% de ses exportations vont dans les pays de la zone euro. L'Allemagne constitue le principal partenaire commercial de presque tous les pays européens, tant pour les exportations que pour les importations. En 2008, le volume des exportations allemandes représentait 995 milliards d'euros, dont 17,5% provenaient de l'industrie automobile, 14,8% de la construction mécanique, 13,9% de l'industrie chimique et 6,3% de la métallurgie. Ainsi, les exportations allemandes sont constituées à plus de la moitié par des marchandises. L'Allemagne étant peu pourvue en matières premières, elle ne peut pratiquement pas en exporter. En revanche, celles-ci constituent une grande part de ses importations. Les seules importations de pétrole et de gaz naturel représentent 10% du volume

total des importations allemandes. Pour résumer, on peut dire que les entreprises allemandes s'en sortent bien sur les marchés mondiaux, malgré le niveau élevé des coûts du travail, la faiblesse des marges bénéficiaires et taux de capitaux propres et le taux de fiscalité des entreprises désormais dans la moyenne par rapport aux autres pays.

Les raisons du succès des exportations de l'économie allemande

Le facteur travail

La bonne qualification des travailleurs allemands constitue une condition indispensable à la réussite des entreprises à l'échelle mondiale. Il ne s'agit pas seulement des diplômés de l'université et des ingénieurs, mais aussi, dans une large mesure, de travailleurs hautement qualifiés, du niveau de contremaître à celui d'agent de maîtrise, qui sont passés par le système allemand de l'alternance et qui ont poursuivi leur formation en entreprise. Outre la qualification spécialisée, il convient aussi de mentionner l'influence positive du niveau de formation générale, de la fiabilité et de l'attitude favorable des travailleurs allemands face au travail. Dans la concurrence internationale, la maîtrise des langues étrangères est très importante. Pour les postes les plus élevés, la maîtrise d'au moins une langue étrangère, généralement l'anglais, est requise chez les candidats.

Recherche, développement et innovation

Les pays industrialisés ne sont plus les seuls à investir dans la recherche et le développement, les pays en développement le font de plus en plus. La capacité d'innovation d'une entreprise, d'une branche, d'un pays est donc devenue le moteur central de la mondialisation. Ayant des salaires élevés et peu de revenus issus des matières premières, l'Allemagne nécessite, par rapport à ses concurrents mondiaux, une avance technologique importante pour ses produits, ses processus de production et ses infrastructures. L'étroite coopération entre les universités, les instituts de recherche allemands (Max-Planck-Institut, Fraunhofer-Gesellschaft) et les entreprises est de plus en plus importante. Ces

réseaux et compétences permettent à l'Allemagne d'apporter un savoir-faire aux entreprises allemandes et internationales. Les dépenses de recherche et développement représentaient plus de 2,6% du PIB allemand en 2008. Cela permettait à l'Allemagne, en comparaison internationale, de se trouver dans le premier tiers du classement mondial, certes derrière les États-Unis et le Japon mais devant la France, le Royaume-Uni et la Chine. Deux tiers des investissements en recherche et développement proviennent de l'économie allemande. Depuis 2008, la célèbre école de commerce INSEAD, en coopération avec la Confédération de l'industrie indienne, établit un classement mondial de l'innovation (*Global Innovation Index*), qui analyse et compare les attitudes vis-à-vis de l'innovation dans 130 États. Les États-Unis et l'Allemagne sont en tête de ce classement.

Culture industrielle

L'Allemagne continue à reposer sur une forte industrie, qui compte pour 90% des exportations allemandes de marchandises. Près de 30% du produit intérieur brut dépend de l'industrie, ce qui est bien supérieur à la situation des autres grands pays industrialisés. Il existe de nombreux *clusters* industriels dans lesquels certaines branches, et leurs fournisseurs, sont concentrés à un niveau régional. Ainsi, on peut citer la région de Dresde-Freiberg pour les puces et semi-conducteurs, les instruments de chirurgie médicale dans la région de Tuttlingen dans le Bade-Wurtemberg et les technologies solaires en Saxe-Anhalt. Il s'agit souvent d'entreprises familiales de taille moyenne.

Situation géographique / Infrastructures de transports

La situation de l'Allemagne, au centre de l'Europe, apporte aux entreprises allemandes des avantages logistiques, auxquels il faut ajouter un bon réseau ferroviaire et routier et de nombreux aéroports bien connectés.

Sécurité énergétique et juridique, situation politique

La sécurité énergétique et juridique et la stabilité de la situation politique

constituent d'autres avantages pour l'Allemagne. Dans le passé, les importantes chutes de production dues à des grèves ont été très rares, d'autant plus que les débrayages pour des raisons politiques sont interdits.

Stabilité monétaire grâce à l'euro

Pour les Allemands, il convient de ne pas sous-estimer l'importance du marché commun et de l'euro pour les échanges internationaux de marchandises. Les exportations allemandes dans l'espace européen bénéficient désormais d'une stabilité monétaire bien plus importante qu'avant l'introduction de l'euro (dévaluations régulières de la lire, du franc ou de la pesète espagnole par rapport au mark).

Investissements à l'étranger

Trois entreprises sur quatre considèrent que les délocalisations à l'étranger s'expliquent essentiellement par des coûts de personnel plus faibles. Près de 30% des entreprises allemandes investissent à l'étranger car elles souhaitent acquérir de nouveaux débouchés ou ouvrir des bureaux de distribution et de services à proximité des clients, comme l'a montré le Fraunhofer-Institut dans une enquête auprès d'environ 1500 entreprises industrielles. Les frontières entre ces deux types de critères de délocalisation sont souvent floues. Plus de 80% des investissements directs allemands ne se font pas dans des pays à bas salaire mais plutôt dans les pays industrialisés occidentaux et dans d'autres sites économiques très développés. En 2005 et 2007, l'Allemagne se situait à la 4^{ème} place mondiale en termes d'investissements directs à l'étranger, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et la France et en 2006, elle était placée derrière l'Espagne. Parmi les pays recevant des investissements directs étrangers, l'Allemagne se contentait en 2007 de la 10^{ème} place, derrière la Russie, l'Espagne et Hong-Kong, la France étant située à la 3^{ème} place.

La mondialisation vue par une entreprise allemande moyenne

Je souhaiterais maintenant étayer ma présentation par un exemple concret à l'aide de l'entreprise Paul Hartmann AG et du groupe Hartmann. J'en connais bien l'évolution car pendant 20 ans, j'ai été responsable des finances, de l'informatique et de la logistique au sein du directoire du groupe. Hartmann est une entreprise de textile créée en 1818 à Heidenheim (Bade-Wurtemberg), où se situe encore aujourd'hui le siège de l'entreprise. Depuis 1865, l'entreprise fabrique des objets de pansement. En 1912, Hartmann est devenue une société anonyme de droit allemand. Déjà, avant la 1^{ère} et la 2^{ème} guerre mondiale, l'entreprise Hartmann était fortement présente à l'étranger, mais toutes les succursales avaient été détruites lors des deux guerres. En 1970, l'entreprise réalisait un chiffre d'affaires d'environ 50 millions d'euros, dont 5% à l'étranger, et comptait 1500 employés. En 1972, une première étape a été tentée à l'étranger. Une entreprise de tissage est achetée à Châtenois, à proximité de Sélestat en Alsace, afin de garantir l'approvisionnement en gaze de pansement. Parallèlement, également à Châtenois, est créée la première entreprise de distribution à l'étranger. D'autres créations de succursales Hartmann à l'étranger, dans les pays européens voisins, suivront ensuite dans les années 1970 et 1980. Après le tournant politique de 1990, des investissements ont été rapidement effectués dans les pays d'Europe centrale et orientale, puis successivement en Chine, en Inde, aux États-Unis, en Afrique du Sud et en Australie. La majorité de ces nouvelles créations d'entreprises à l'étranger étaient orientées vers la distribution. En France, en Espagne, en République tchèque, en Chine, en Inde et depuis peu aux États-Unis, il existe des productions notables. Les sites de production allemands n'ont donc pas, ou très peu, perdu d'emplois. La production de matériaux de recouvrement à usage unique utilisés lors d'opérations médicales en constitue un bon exemple. Ces produits, qui sont encore largement fabriqués manuellement, occupaient encore près de 25 personnes à Heidenheim au début des années 1990. Le chiffre d'affaires était faible, le rendement pratiquement nul. Avec ces produits, Hartmann n'était compétitif ni en Allemagne, ni à l'étranger. Après la délocalisation rendue nécessaire pour des questions de coûts dans la filiale tchèque nouvellement créée, le chiffre d'affaires a été multiplié et le rendement a

fortement augmenté. 350 salariés fabriquent désormais ces produits en République tchèque et les 25 salariés d'Heidenheim n'ont pas été licenciés mais affectés à d'autres départements de production. Le groupe Hartmann réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros (contre 50 millions en 1970), dont les deux tiers à l'étranger. Il est présent, par le biais de filiales, dans près de 40 pays et compte environ 10 000 employés dans le monde entier. Beaucoup d'autres entreprises allemandes, parfois plus petites, se sont ainsi développées d'une manière similaire dans des unités actives à l'échelle mondiale.

Conclusions

Bien que l'économie allemande se soit plutôt bien adaptée au processus de mondialisation et qu'elle puisse être considérée comme une « gagnante » de la mondialisation, et bien que de nombreux pans de la société puissent ainsi profiter de cette évolution par le biais de prix plus faibles, d'une plus grande diversité de produits et d'une offre culturelle plus riche, l'opinion publique allemande est dans sa majorité défavorable à la mondialisation. Cela tient notamment à la peur, en réalité infondée, face aux délocalisations et à la destruction d'emplois ; à une influence trop forte des grands groupes internationaux ; à une prise en compte jugée insuffisante de la protection de l'environnement dans le processus de mondialisation ; et enfin à la crise financière des dernières années partie des États-Unis et au rôle trop puissant des spéculateurs. On peut certes être un peu sceptique mais il convient de faire une nette distinction entre ces diverses raisons. Les entreprises allemandes ne doivent toutefois pas se reposer sur le *statu quo* qu'elles ont acquis et sur le « *Made in Germany* », mais renforcer leurs efforts en matière de recherche, de développement de produits à haute valeur et de rationalisation des procédures de production. Ainsi, elles pourront rester dans la course mondiale alors que la concurrence s'intensifie non seulement dans les pays industrialisés bien établis mais aussi dans les pays en développement ambitieux telles la Chine ou l'Inde. La conciliation de l'économie et de l'écologie jouera alors un rôle important car la prochaine révolution sera une révolution verte.

Traduction de l'allemand par Mathilde Durand.

CHRISTOPHE RIBOULET
PDG DE PRODITEC ET PRÉSIDENT DU CENTRE DES JEUNES
DIRIGEANTS D'AQUITAINE

La société Proditec, créée en 1987, est aujourd'hui dirigée par Christophe Riboulet. Après un parcours technique depuis 1994 au sein de la société, un MBA aux États-Unis en 1999, Christophe Riboulet a racheté les parts de sa famille fin 2005 et détient maintenant plus de 80% du capital. Christophe Riboulet est également le président du Centre des jeunes dirigeants (CJD) d'Aquitaine. Il s'agit d'une association et d'un mouvement patronal qui regroupe en France environ 4000 chefs d'entreprises, dont environ 60 à Bordeaux. Son objectif est de défendre les valeurs de l'entrepreneuriat mais avec des valeurs fortes, notamment humanistes : « L'économie au service de l'homme » et non l'inverse. Ce slogan est porté par le mouvement depuis 70 ans, mais il est plus à la mode aujourd'hui, avec la crise économique. L'association tente de rester fidèle à ce slogan en essayant d'être pragmatique pour les entreprises mais aussi en cherchant à porter des idées nouvelles et à travailler un peu en anticipation sur ce que sera l'entreprise demain.

La société Proditec est une entreprise industrielle qui conçoit, réalise et vend des machines industrielles qui font du tri automatique d'objets. Proditec a développé une gamme de produits de haute technologie, à savoir des machines de tri par caméras à haute cadence (plus de 70 objets par seconde) sur deux principaux marchés de niches mondiales. L'industrie pharmaceutique (fabrication de médicaments) constitue le marché de croissance de la société. Après avoir acquis la place de leader européen face à ses concurrents allemands et japonais, Proditec se développe maintenant sur les zones Amérique et Asie. Quant à l'industrie de la monnaie métallique (fabrication de pièces de monnaie), c'est le marché historique de la société sur lequel Proditec occupe une place de leader mondial. Depuis 2004, le chiffre d'affaires s'établit entre 6 et 8,5 millions d'euros avec une part export représentant plus de 90% des ventes. Il est réalisé pour 50% en Europe, 25% aux États-Unis et 25% en Asie, à peu près dans tous les pays du monde.

38 personnes hautement qualifiées avec 90% de cadres et d'ingénieurs et une équipe de quatre commerciaux export expérimentés permettent à l'entreprise d'assurer son développement commercial et technique à un niveau global.

Proditec intervient à tous les niveaux de la chaîne de création et de commercialisation des produits : recherche et développement, conception, fabrication, commercialisation et service. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires locaux et internationaux qui assurent la fabrication des machines et la représentation commerciale locale. En complément, et pour se rapprocher de ses clients, Proditec a créé deux filiales commerciales et service, l'une aux États-Unis (Philadelphie, New Jersey) et l'autre à Singapour. Depuis plus de 20 ans, l'entreprise a démontré sa capacité à se développer techniquement et commercialement sur des marchés de niches mondiales avec des produits de haute technologie. L'entreprise a dû donc faire des choix importants, notamment en termes de ressources humaines et d'équipes, et donc d'investissements auxquels il fallait croire pour se lancer et démarrer dans cette voie.

La société conçoit et fabrique des machines standard répondant à un besoin spécifique identifié sur un marché mondial donné. Proditec a notamment développé plusieurs produits phares, à savoir sur le marché Pharmacie, une machine de tri de comprimés pharmaceutiques à destination des laboratoires de production et une machine pour le tri des gélules pharmaceutiques. Sur le marché Monnaie, elle a créé une machine de tri de flans monétaires (pièces de monnaie avant la frappe) haute cadence, produite à ce jour à plus de 130 exemplaires vendus à 36 clients dans 20 pays et une machine de tri de pièces finies après la frappe, permettant soit de réaliser un tri systématique des pièces frappées, soit de récupérer des lots de pièces défectueuses. L'objectif est de pouvoir vérifier en ligne et à grande cadence la qualité de la gravure et tous les autres défauts du processus de fabrication.

L'export, démarré en 1992, a depuis été une priorité et fait partie intégrante de la stratégie de la société. Proditec réalise de façon régulière environ 90% de son chiffre d'affaires à l'exportation et se

positionne comme un acteur global sur ses marchés. La mondialisation est donc une opportunité à laquelle l'entreprise participe. Même si la crise lui a fait perdre une part importante du chiffre d'affaires dans les biens d'équipement, elle y a extrêmement bien résisté car ses différents marchés d'exportation, et notamment les États-Unis et l'Union européenne n'ont pas été touchés en même temps. Proditec a donc réussi à équilibrer ses marchés et à passer cette crise là sans trop de dégâts.

Après une période de croissance régulière, le développement du marché Pharmacie s'est accéléré en 2006 avec une croissance moyenne de 20% par an. Une stratégie de développement de la gamme de produits associée au développement de nouvelles zones géographiques (Amérique du Nord, Asie) a permis à l'activité de représenter en 2007 et 2009 70% du chiffre d'affaires de la société. Le marché, après avoir été tiré par les ventes aux grands groupes pharmaceutiques (les 10 premiers laboratoires mondiaux sont des clients de Proditec) s'élargit progressivement vers les laboratoires de taille moyenne, les « génériqueurs » et les pays à fort développement industriel (Inde, Corée, Chine), ouvrant par là même d'importantes perspectives de développement. Dans ces pays, il est souvent très long de s'implanter car les populations placent une valeur très forte sur la relation. Il est nécessaire d'engager un investissement très fort, dans un processus long et cela doit donc s'inscrire dans une stratégie de long terme. Sur le marché Monnaie, Proditec équipe la majeure partie des fabricants de flans dans le monde. La Chine est le plus important pays client avec plus de 40 machines en opération. Le développement se fait maintenant grâce à l'introduction de la nouvelle machine de tri de pièces finies auprès des monnaies nationales.

Les PME françaises, par rapport à leurs homologues allemandes, ont un certain nombre de défis à relever pour pouvoir faire face à la mondialisation. Ainsi, elles doivent adopter une stratégie Produit cohérente, ce qui passe par des produits à forte valeur ajoutée et une adaptation aux besoins des pays émergents. Ensuite, elles doivent développer une stratégie de partenariat sur le modèle des PME allemandes. Celles-ci « chassent en meute » pour accéder à de nouveaux

marchés, mutualiser leurs efforts et échanger leurs expériences ; en outre, elles sont beaucoup plus en relation avec les systèmes scolaires et universitaires (apprentissage). La culture industrielle et export reste également à développer en France. La faiblesse actuelle s'explique par le fait qu'il existe peu de modèles français (hors les très grands groupes) et finalement peu de mise en avant des réussites existantes. Par ailleurs, la culture industrielle est très faible, notamment chez les jeunes, et est plutôt orientée vers les grands groupes. Les entreprises françaises privilégient l'autonomie plutôt que la croissance et les alliances, et celles qui réussissent se font racheter plutôt que de grandir. Enfin, les dirigeants de PME françaises sont souvent confrontés à des problèmes linguistiques. Toutefois, il existe des conditions favorables en France, tels que le crédit impôt recherche (plutôt utilisé par les grands groupes), les organismes OSEO (innovation et financement) et COFACE (export) ou encore le discours ambiant et les aides sur l'export. Mais les enjeux et les moyens pour réussir ne sont pas explicités ce qui limitera le taux de réussite de ces politiques, comme en témoigne la promotion des VIE (jeunes diplômés) chez les primo-exportateurs alors que l'export demande de l'expérience et de la compétence très spécifique.

**LISTE DER VERÖFFENTLICHUNGEN IN DER
KOLLEKTION „DEUTSCH-FRANZÖSISCHER DIALOG“**

**LISTE DES PUBLICATIONS DE LA COLLECTION
« DIALOGUE FRANCO-ALLEMAND »**

Nr. / N° 1 (Dez. / Déc. 2009)

Das Urteil des Bundesverfassungsgerichts zum Vertrag von Lissabon und seine Folgen für den europäischen Einigungsprozess / Les conséquences du jugement de la Cour constitutionnelle fédérale allemande sur le processus d'unification européenne

Mit der Robert-Schuman-Stiftung / Avec la Fondation Robert Schuman
http://www.kas.de/wf/doc/kas_18735-544-1-30.pdf

Nr. / N° 2 (Mai 2010)

Deutschland – Frankreich: Fünf Visionen für Europa / France – Allemagne : cinq visions pour l'Europe

Mit dem Cerfa-Ifri / Avec le Cerfa-Ifri
http://www.kas.de/wf/doc/kas_19732-544-1-30.pdf

Nr. / N° 3 (Sept. 2010)

Frankreich, Deutschland und die Europäische Union: Welche Politik gegenüber Afrika? / La France, l'Allemagne et l'Union européenne : quelle politique africaine ?

Mit der Deutsch-Französischen Akademie für Internationale Beziehungen in Bordeaux, dem Goethe-Institut-Bordeaux und der Stadt Bordeaux / Avec l'Académie franco-allemande des relations internationales de Bordeaux, le Goethe-Institut-Bordeaux et la Ville de Bordeaux
http://www.kas.de/wf/doc/kas_20905-1522-3-30.pdf

Nr. / N° 4 (Feb. / Fév. 2011)

Glaubenswerte – Orientierungen für Wirtschaft, Politik und Kultur / Valeurs de la foi : quelles influences pour les mondes économique, politique et culturel ?

Mit dem Collège des Bernardins und der Katholischen Akademie in Bayern / Avec le Collège des Bernardins et l'Académie catholique de Bavière
<http://www.kas.de/wf/doc/3081-1442-1-30.pdf>



Konrad
Adenauer
Stiftung